



**PIÈCE 6.11**

**CAPACITÉS TECHNIQUES  
ET FINANCIÈRES**

**Projet du parc éolien de Bersac-sur-Rivalier**  
**Commune de Bersac-sur-Rivalier (87)**

*Demande d'Autorisation Environnementale pour une installation de production d'électricité éolienne*  
*Janvier 2019*



**EDPR France Holding**  
25 quai Panhard et Levassor  
75013 PARIS  
Tél : 01.44.67.81.49



## Table des matières

Pièce 6.11.A : KBIS de EDPR France Holding .....	5
Pièce 6.11.B : Statuts de EDPR France Holding .....	9
Pièce 6.11.C : Procès-Verbal de nomination de M. SIMON en tant que directeur de EDPR France Holding .....	23
Pièce 6.11.D : Procès-Verbal de nomination de M. DUARTE BELO en tant que président de EDPR France Holding.....	27
Pièce 6.11.E : Procuration de M. DUARTE BELO donnant tout pouvoir de signature à M. SIMON pour EDPR France Holding .....	31
Pièce 6.11.F : Résultats 2017 de EDPR .....	41
Pièce 6.11.G : Lettre d'engagement de EDPR .....	71



## **PIÈCE 6.11.A : KBIS de EDPR France Holding**



## Pièce 6.11.A : KBIS de EDPR France Holding

**Greffe du Tribunal de Commerce de Paris**

 1 quai de la Corse  
 75198 Paris CEDEX 04

N° de gestion 2013B18485

*Extrait Kbis*
**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
 à jour au 27 septembre 2018

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**


---

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	797 610 730 R.C.S. Paris
<i>Date d'immatriculation</i>	01/10/2013
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>EDPR FRANCE HOLDING</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	8 500 000,00 EUROS
<i>Adresse du siège</i>	25 quai Panhard et Levassor 75013 Paris
<i>Activités principales</i>	La prise de participations en fonds propres et quasi fonds propres, en ce compris la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 30/09/2112
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**


---

**Président**

<i>Nom, prénoms</i>	Melo de Castro Belo Duarte
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 17/05/1979 à Alvalade (PORTUGAL)
<i>Nationalité</i>	Portugaise
<i>Domicile personnel</i>	Rua Joao Da Nova 3 2750-173 Cascais (Portugal)

---

**Directeur général**

<i>Nom, prénoms</i>	Simon Patrick
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 30/01/1968 à Paris 14ème (75)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	67 rue Jeanne D'Arc 78100 St Germain en Laye

---

**Commissaire aux comptes titulaire**

<i>Dénomination</i>	KPMG AUDIT IS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	- Immeuble " le Palatin " 3 cours du Triangle 92939 Paris la Defense CEDEX
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	512 802 653 Nanterre

---

**Commissaire aux comptes titulaire**

<i>Dénomination</i>	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	63 rue de Villiers 92200 Neuilly Sur Seine
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	672 006 483 Nanterre

---

**Commissaire aux comptes suppléant**

<i>Dénomination</i>	KPMG AUDIT ID
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	- Immeuble " le Palatin " 3 cours du Triangle 92939 Paris la Defense CEDEX
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	512 802 489 Nanterre

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

---

*Adresse de l'établissement* 25 quai Panhard et Levassor 75013 Paris

*Activité(s) exercée(s)* Développement construction fonctionnement technique et commercial financement et/ou exploitation de parcs éoliens prise de participations.

*Date de commencement d'activité* 01/11/2013

*Origine du fonds ou de l'activité* Création

*Mode d'exploitation* Exploitation directe

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

---

R.C.S. Rodez  
R.C.S. Aix  
R.C.S. Angoulême  
R.C.S. Dijon  
R.C.S. Saint-Brieuc  
R.C.S. Périgueux  
R.C.S. Evreux  
R.C.S. Chartres  
R.C.S. Châteauroux  
R.C.S. Grenoble  
R.C.S. Orléans  
R.C.S. Reims  
R.C.S. Chaumont  
R.C.S. Nevers  
R.C.S. Dieppe  
R.C.S. Amiens  
R.C.S. Limoges

Le Greffier  
  
  
FIN DE L'EXTRAIT

R.C.S. Paris - 28/09/2018 - 17:37:58



## **PIÈCE 6.11.B : Statuts de EDPR France Holding**



## Pièce 6.11.B : Statuts de EDPR France Holding

**EDPR FRANCE HOLDING**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Capital Social : 8.500.000 euros**  
**Siège : 25 quai Panhard et Levassor – 75013 Paris**  
**797 610 730 RCS PARIS**  
(la « Société »)

### **STATUTS**

**MIS A JOUR EN DATE DU 12 JANVIER 2018**

**SUITE AU TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL**

*Copie Certifiée Conforme*

**Le Président**  
**Melo de Castro Belo Duarte**



## STATUTS

### ARTICLE 1 FORME

La société par actions simplifiée (la « Société ») est ici créée et existera entre les propriétaires des actions existantes et de celles qui seraient créées ultérieurement.

Elle sera régie par les lois en vigueur et par les présents statuts.

Elle peut, à tout moment, comprendre un ou plusieurs associés.

### ARTICLE 2 OBJET

La Société a pour objet, en France ou à l'étranger, le développement, la construction, le fonctionnement technique et commercial, le financement et/ou l'exploitation de parcs éoliens et la vente de l'énergie électrique ainsi produite, en ce compris notamment :

- la construction des aérogénérateurs, ainsi que tous les ouvrages annexes : fondations, pistes d'accès, plateformes de montage, réseaux électriques, postes de transformation et de livraison, et tout autre ouvrage nécessaire à la construction et à l'exploitation des installations de production ;
- la réalisation d'études et d'enquêtes relatives au vent, la réalisation de toutes activités afin de développer par quelques moyens que ce soit la production, l'utilisation, l'approvisionnement, l'exploitation et la commercialisation de l'énergie électrique provenant du vent ;
- la supervision technique des installations, toute prestation de services et conseils relative aux parcs éoliens, et toutes opérations de maintenance préventive et/ou curative ;
- l'activité d'ingénierie se rattachant à la production et à la vente d'électricité produite à l'aide d'éoliennes, et comprenant la prospection de sites, la réalisation des études techniques, l'obtention des autorisations administratives, la mise en place des financements, la maîtrise d'œuvre en phase de construction, etc. ;
- la recherche et la sélection d'un site, pré-études de faisabilité, étude du potentiel éolien, études environnementales, études relatives au raccordement au réseau de distribution d'électricité et toutes autres activités en vue de l'obtention d'un permis de construire, de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien ;
- la prise de participations en fonds propres et quasi fonds propres, en ce compris la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur des dites participations ;
- la gestion de tout intérêt qu'elle puisse posséder dans toute société ou entreprise française ou étrangère ;
- la fourniture de services à toute société ou entreprise française ou étrangère, et, notamment, de services en rapport avec le marketing, la gestion administrative,



comptable et juridique, les ressources humaines, la logistique, les systèmes d'information, les télécommunications, le financement ou l'organisation ;

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, économiques, juridiques, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser son développement ou son extension.

### ARTICLE 3 DENOMINATION

La Société a pour dénomination sociale : EDPR FRANCE HOLDING

Les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers doivent notamment indiquer la dénomination sociale précédée ou suivie immédiatement et lisiblement des mots « société par actions simplifiée » ou des initiales « S.A.S. », et de l'énonciation du montant du capital social.

### ARTICLE 4 SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 25 quai Panhard et Levassor – 75013 Paris.

Il peut être transféré en tous lieux par simple décision du Président de la Société, lequel sera dans ce cas habilité à apporter aux statuts la modification correspondante.

### ARTICLE 5 DUREE

La durée de la Société est fixée à quatre-vingt dix neuf (99) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

### ARTICLE 6 APPORTS

Lors de la constitution, il est fait apport à la Société d'une somme de 8.500.000 euros correspondant à la valeur nominale de la totalité des actions, toutes de numéraire, composant le capital social, lesdites actions souscrites et libérées par la société EDP RENEWABLES EUROPE, S.L., seule personne morale signataire des statuts.

La somme de 8.500.000 euros, correspondant à l'intégralité du montant des actions de numéraire souscrites, a été régulièrement déposée à un compte ouvert au nom de la Société en formation chez Deutsche Bank AG – Succursale de Paris, 23-25 Avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS, et le versement du souscripteur a été constaté par un certificat établi conformément à la loi et délivré par ladite banque le 20 septembre 2013.

**ARTICLE 7**  
**CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme de huit millions cinq cent mille Euros (8.500.000 €). Il est divisé en huit millions cinq cent mille (8.500.000) actions d'un Euro (1 €) de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie.

**ARTICLE 8**  
**LIBERATION DES ACTIONS**

Les actions souscrites en numéraire lors d'une augmentation du capital social doivent être libérées lors de leur souscription dans les conditions légales.

**ARTICLE 9**  
**FORME DES ACTIONS**

Les actions sont nominatives.

La propriété des actions résulte de leur inscription au nom du ou des titulaires sur des comptes tenus à cet effet par la Société dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi.

A la demande de l'associé, une attestation d'inscription en compte lui sera délivrée par la Société.

**ARTICLE 10**  
**CESSION ET TRANSMISSION DES ACTIONS**

**1. Forme**

La transmission des actions s'opère, à l'égard de la Société et des tiers, par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire, sur production d'un ordre de mouvement.

La Société est tenue de procéder à cette inscription et à ce virement dès réception de l'ordre de mouvement et, au plus tard, dans les six jours qui suivent celle-ci.

**2. Cession ou transmission des actions**

Chaque associé peut céder ou transmettre librement ses actions par virement de compte à compte, selon les modalités prévues au paragraphe 1 du présent article.

**ARTICLE 11****DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS**

1. Chaque action donne droit, dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. En outre, elle donne droit de vote et à la représentation dans les décisions collectives des associés dans les conditions légales et statutaires.
2. Le ou les associés ne supportent les pertes qu'à concurrence de leur apport.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'elle passe.

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou aux décisions collectives des associés.

**ARTICLE 12****DIRECTION ET ADMINISTRATION DE LA SOCIETE****1. Président**

La Société est représentée à l'égard des tiers par un Président (personne physique ou morale, associée ou non) nommé par l'associé unique ou la collectivité des associés qui fixe la durée de son mandat et, le cas échéant, sa rémunération. Le Président est révocable ad nutum sur décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Lorsqu'une personne morale est nommée Président de la Société, les dirigeants de ladite personne morale sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civile et pénale que s'ils étaient Président en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi à l'associé unique et aux associés statuant par décision collective.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

**2. Directeurs Généraux - Directeurs Généraux Délégués**

La Société peut également être représentée à l'égard des tiers par une ou plusieurs personnes autres que le Président, associées ou non, portant le titre de « Directeur Général » ou « Directeur Général Délégué », nommées par l'associé unique ou la collectivité des associés qui fixe la durée de leur mandat et, le cas échéant, leur rémunération. Les Directeurs Généraux ou les Directeurs Généraux Délégués sont révocables ad nutum sur décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les Directeurs Généraux ou les Directeurs Généraux Délégués disposent à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

**ARTICLE 13**  
**COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le contrôle est exercé par un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires nommés par l'associé unique ou par décision collective des associés, et exerçant leur mission conformément à la loi.

Un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants appelés à remplacer le ou les titulaires en cas de refus, d'empêchement, démission, décès ou relèvement, sont nommés par l'associé unique ou par décision collective des associés en même temps que le ou les titulaires et pour la même durée.

**ARTICLE 14**  
**DELEGUES DU COMITE D'ENTREPRISE**

Les délégués du Comité d'entreprise de la Société exercent auprès du Président les droits qui leur sont attribués par l'article L 432-6 du Code du travail.

**ARTICLE 15**  
**DECISIONS COLLECTIVES - FORMES ET MODALITES**

Une décision du ou des associés est nécessaire notamment pour les actes et opérations énumérés ci-dessous :

- augmentation, réduction ou amortissement de capital social ;
  - transformation, fusion, scission, liquidation ou dissolution ;
  - modifications des présents statuts autres que le transfert du siège social ;
  - approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;
  - toute distribution faite à l'associé unique ou aux associés à l'exception des acomptes sur dividendes ;
  - nomination du Président, du ou des Directeurs Généraux ou Directeurs Généraux Délégués, des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants, du Liquidateur,
  - fixation de la rémunération et révocation du Président, du ou des Directeurs Généraux ou Directeurs Généraux Délégués, du Liquidateur,
  - dissolution de la Société, approbation des comptes de liquidation, clôture des opérations de liquidation.
- I. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé, l'associé unique détient tous les pouvoirs accordés aux associés par la loi et les présents statuts. L'associé unique ne peut déléguer ses pouvoirs. Sa volonté s'exprime par des décisions enregistrées par ordre chronologique dans un registre coté et paraphé de la même façon que les procès-verbaux d'assemblées et sont signés par ce dernier.
- II. En cas de pluralité d'associés, les décisions de quelque nature qu'elles soient, sont prises soit en Assemblée Générale, soit par consultation écrite, soit par téléconférence téléphonique ou audiovisuelle. Elles peuvent également résulter d'un acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés.



Les droits de vote attachés aux actions sont proportionnels à la quotité de capital qu'ils représentent et chaque action donne droit à son détenteur à une voix.

Les décisions collectives d'associés sont prises à l'initiative du Président ou à la demande d'un associé détenant au moins 10 % du capital social (ci-après le « Demandeur »). Dans ce dernier cas, le Président, s'il n'est pas associé, en est avisé par tout moyen.

L'ordre du jour en vue des décisions collectives d'associés est arrêté par le Demandeur.

Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire de son choix, qui peut ou non être un associé. Les mandats peuvent être donnés par tous moyens écrits, en ce compris par télécopie ou transmission électronique. En cas de contestation sur la validité du mandat conféré, la charge de la preuve incombe à celui qui se prévaut de l'irrégularité du mandat.

Les décisions collectives sont prises à la majorité des actions ayant le droit de vote.

Nonobstant ce qui précède, l'unanimité des associés est requise lorsque l'exige la loi.

#### Décisions prises en assemblée générale

L'assemblée générale est convoquée par un Demandeur. La convocation est faite par une notification envoyée par tous moyens écrits, en ce compris par télécopie ou par transmission électronique huit jours au moins avant la date de la réunion ; elle indique l'ordre du jour. Cependant, lorsque tous les associés sont présents ou représentés, l'assemblée générale peut se réunir sans convocation préalable.

L'assemblée générale est présidée par le Président de la Société ou, en son absence, par un associé spécialement délégué ou élu à cet effet par l'assemblée.

A chaque assemblée générale est tenue une feuille de présence, et il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé (i) par le Président de séance et (ii) par au moins un associé, présent ou le mandataire d'un associé représenté.

#### Décisions prises par consultation écrite

En cas de consultation écrite (en ce compris toute consultation effectuée par télécopie ou par transmission électronique), le texte des résolutions proposées ainsi que les documents nécessaires sont adressés par le Demandeur à chaque associé et au Président, si celui-ci n'est pas le Demandeur, par tous moyens écrits en ce compris par télécopie ou par transmission électronique.

Les associés disposent d'un délai minimal de huit (8) jours à compter de la réception des projets de résolutions, pour émettre leur vote. Le vote peut être émis par tous moyens écrits en ce compris par télécopie ou par transmission électronique. Tout associé n'ayant pas répondu dans le délai accordé aux associés pour répondre (s'il n'est pas précisé dans les résolutions, ce délai sera de huit jours) est considéré comme s'étant abstenu. Si les votes de tous les associés sont reçus avant l'expiration dudit délai, la résolution concernée sera réputée avoir fait l'objet d'un vote à la date de réception du dernier vote.

La décision collective des associés fait l'objet d'un procès-verbal établi et signé par le Demandeur auquel est annexée chaque réponse des associés, et qui est immédiatement communiqué à la Société pour être conservé dans les conditions visés ci-après.

Décisions prises par voie de téléconférence téléphonique ou audiovisuelle

Lors des réunions par voie de téléconférence téléphonique ou audiovisuelle, les associés et le Président, s'il n'est pas le demandeur, sont convoqués par le Demandeur, par tous moyens écrits en ce compris par télécopie ou par transmission électronique, deux jours au moins avant la date de la réunion. L'ordre du jour doit être indiqué, ainsi que la manière dont les associés peuvent prendre part à la réunion.

Lorsque les décisions sont prises par voie de téléconférence téléphonique ou audiovisuelle, le Demandeur établit dans un délai de huit (8) jours à compter de la téléconférence, un projet du procès verbal de séance après avoir indiqué :

- l'identité des associés présents ou représentés, en précisant, le cas échéant, les mandats donnés à cet effet. Dans cette hypothèse, les mandats sont annexés au procès-verbal ;
- l'identité des associés absents ;
- le texte des résolutions ;
- le résultat du vote pour chaque délibération.

Le Demandeur en adresse immédiatement une copie par tous moyens écrits, en ce compris par télécopie ou par transmission électronique, à chacun des associés. Les associés ayant pris part à la téléconférence en retournent une copie au Président, dans les huit jours, après l'avoir signée, par tous moyens écrits en ce compris par télécopie ou par transmission électronique.

A réception des copies signées par les associés, le Demandeur établit le procès verbal définitif. Ledit procès verbal dûment signé par le Demandeur, ainsi que la preuve de l'envoi du procès verbal aux associés et les copies renvoyées dûment signées par les associés ainsi qu'il est indiqué ci-dessus sont immédiatement communiqués à la Société pour être conservés comme indiqué ci-après.

- III. Le ou les Commissaires aux Comptes et les délégués du Comité d'Entreprise seront convoqués/invités à l'assemblée générale ou seront informés de la téléconférence téléphonique ou audiovisuelle dans les mêmes conditions que les associés.

En cas de décisions prises par consultation écrite ou par acte constatant les décisions de l'associé unique ou les décisions unanimes des associés, le ou les Commissaires aux Comptes et les délégués du Comité d'Entreprise seront informés, par tous moyens, préalablement à la consultation écrite ou à la signature de l'acte de l'objet de ladite consultation ou dudit acte.

- IV. Quel que soit le mode de consultation, toute décision du ou des associés doit avoir fait l'objet d'une information préalable comprenant tous les documents et informations permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause sur la ou les décisions soumises à leur approbation.

- V. Les décisions de l'associé ou des associés sont constatées par des procès-verbaux ou des actes sous seing privé établis sur un registre spécial ou sur des feuillets mobiles numérotés.

**ARTICLE 16**  
**EXERCICE SOCIAL**

L'année sociale a une durée de douze mois. Elle commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice débutera à la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés et sera clos le 31 décembre 2014.

**ARTICLE 17**  
**FIXATION, AFFECTATION ET REPARTITION DES BENEFICES**

Le compte de résultat, qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître, par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est alloué à l'associé unique ou réparti entre tous les associés proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'associé unique ou la collectivité des associés peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. L'associé unique ou la collectivité des associés peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite à l'associé unique ou aux associés lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie du capital.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'associé unique ou la collectivité des associés, reportées à nouveau pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

**ARTICLE 18**  
**CONTESTATIONS**

Toutes les contestations qui pourraient s'élever pendant la durée de la Société ou de sa liquidation, soit entre l'associé unique ou les associés et la Société, soit entre les associés eux-mêmes, à propos des affaires sociales, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents.

**ARTICLE 19**

**DESIGNATION DU PREMIER PRESIDENT**

Est nommé premier Président de la Société, pour une durée illimitée :  
Monsieur NOGUEIRA DE SOUSA COSTEIRA Joao Paulo  
De nationalité Portugaise  
Né le 12 septembre 1965 à CEDOFEITA PORTO (Portugal)  
Demeurant Rua Duarte Barbosa 224-3ºB 4150-282 PORTO PORTUGAL

Monsieur NOGUEIRA DE SOUSA COSTEIRA a d'ores et déjà déclaré accepter, en son nom, ledit mandat, et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction à cette nomination.

**ARTICLE 20**

**DESIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Sont nommés, pour les six premiers exercices sociaux :

- en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :  
KPMG AUDIT IS dont le siège social est Immeuble Le Palatin 3 Cours du Triangle  
92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro  
512 802 653  
Représentée par M. Prashant Shah
- en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :  
KPMG AUDIT ID dont le siège social est Immeuble Le Palatin 3 Cours du Triangle  
92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro  
512 802 489

Les sociétés KPMG AUDIT IS et KPMG AUDIT ID ont déclaré, chacune en ce qui la concerne, accepter le mandat qui vient de lui être conféré et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni interdiction à cette nomination.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de la décision de l'associé unique ou des associés qui sera appelée à statuer sur les comptes du sixième exercice social.

Leur rémunération sera fixée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

**ARTICLE 21**

**JOUISSANCE DE LA PERSONNALITE MORALE**  
**REPRISE DES ENGAGEMENTS ANTERIEURS A LA SIGNATURE DES STATUTS ET A**  
**L'IMMATRICULATION DE LA SOCIETE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

La Société ne jouira de la personnalité morale qu'à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Toutefois, il a été accompli, dès avant ce jour, pour le compte de la Société en formation, les actes énoncés dans un état annexe n°1, indiquant pour chacun d'eux l'engagement qui en résulterait pour la Société.

Cet état a été déposé le même jour au lieu du futur siège social, soit trois jours au moins avant la signature des présents statuts, à la disposition du futur associé qui a pu en prendre connaissance, ainsi que le soussigné le reconnaît. Cet état demeurera annexé aux présentes.

En outre, mandat est donné aux termes des présents statuts à Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira à l'effet de conclure, pour le compte de la Société, en attendant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, les actes qui sont déterminés et dont les modalités sont précisées dans un état annexe n°11 aux présentes, avec l'indication pour chacun d'eux de l'engagement qui en résultera pour la Société.

L'immatriculation de la Société emportera de plein droit reprise par elle desdits engagements figurant dans les deux états ci-dessus mentionnés.

**ARTICLE 22**

**PUBLICITE**

En vue d'accomplir la publicité foncière relative à la constitution de la Société, tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira :

- à l'effet de signer et de faire publier l'avis de constitution dans un journal d'annonces légales dans le département du siège social,
- à l'effet de procéder à toutes formalités en vue de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Et généralement, au porteur d'un original ou d'une copie des présents statuts pour faire les formalités prescrites par la loi.

Enregistré à SERVICE DE L'ENREGISTREMENT - 12 LAIE BEL-AIR  
Le 22/09/2013 Bureau n°2013/159 Casier : 33 Tarif 3300  
Enregistrement Exposé Penalités  
Total liquidé - zéro euro  
Montant reçu - zéro euro  
L'Agent des impôts

Fait à Paris  
Le 20 septembre 2013  
1 autant d'exemplaires que requis par la loi

  
Nathalie CHASLE  
Contrôleuse principale  
des finances publiques

12





**PIÈCE 6.11.C : Procès-verbal nommant M.  
SIMON directeur de EDPR France Holding**





## Pièce 6.11.C : Procès-Verbal de nomination de M. SIMON en tant que directeur de EDPR France Holding

**EDPR FRANCE HOLDING**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 8.500.000 euros**  
**Siège social : 40 avenue des Terroirs de France – 75611 Paris Cedex 12**  
**RCS Paris 797 610 730**

---

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

**EN DATE DU 8 JANVIER 2018**

La société EDP Renewables Europe, société de droit espagnol dont le siège social est à OVIEDO (Espagne), Plaza de la Gesta n°2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés des Asturies sous les références « Tomo 3345, Folio 89, Hoja AS-32359, Fiscal Numero B-74137100 », représentée par Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira, associé unique (l'"**Associé Unique**") de la société **EDPR FRANCE HOLDING**, société par actions simplifiée au capital de 8.500.000 euros, dont le siège social est 40 avenue des Terroirs de France – 75611 Paris Cedex 12, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 797 610 730 (la "**Société**") a pris les décisions suivantes, sur convocation du Président, portant sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Monsieur Patrick Simon, en qualité de Directeur Général ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société KPMG AUDIT IS, Commissaire aux comptes, a été préalablement informée des présentes décisions.

L'Associé Unique reconnaît que tous les documents prescrits par la loi lui ont été adressés dans les délais légaux.

#### **PREMIÈRE DÉCISION**

##### *Nomination d'un Directeur Général*

L'Associé Unique décide de nommer, pour une durée illimitée, en qualité de directeur général :

***Monsieur Patrick Simon, né le 30 janvier 1968 à Paris, de nationalité française, demeurant au 67 rue Jeanne d'Arc à Saint Germain en Laye (78100),***

lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

## **DEUXIÈME DÉCISION**


### *Pouvoirs pour formalités*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique et le Président.

\* \*  
\*

En 2 exemplaires (un pour la Société et un pour les formalités)



---

**Associé Unique**  
**EDP Renewables Europe**  
Représentée par  
Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira



---

**Président**  
Duarte Melo de Castro Belo

**PIÈCE 6.11.D : Procès-verbal nommant M.  
DUARTE BELO président de EDPR France  
Holding**



Pièce 6.11.D : Procès-Verbal de nomination de M. DUARTE BELO en tant que président de EDPR France Holding

**EDPR FRANCE HOLDING**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 8.500.000 euros**  
**Siège social : 40 avenue des Terroirs de France – 75611 Paris Cedex 12**  
**RCS Paris 797 610 730**

---

**PROCÈS-VERBAL**  
**DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**EN DATE DU 10 OCTOBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept,  
Le 10 octobre,  
A 10 heures,

La société **EDP RENEWABLES EUROPE**, société de droit espagnol dont le siège social est à OVIEDO (Espagne), Plaza de la Gesta n°2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés des Asturies sous les références « Tomo 3345, Folio 89, Hoja AS-32359, Fiscal Numéro B-74137100 », représentée par Monsieur Emilio García-Conde Noriega,

Associé unique (l'"**Associé Unique**") de la société **EDPR France Holding**, société par actions simplifiée au capital de 8.500.000 euros, dont le siège social est situé au 40 avenue des Terroirs de France - 75611 Paris Cedex 12, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 797 610 730 (la "**Société**"),

Après avoir pris connaissance du document suivant :

- Lettre de démission du Président de la Société, Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira.

A pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-dessous :

- 1- Constatation de la démission de Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira en qualité Président,
- 2- Nomination de Monsieur Duarte Melo de Castro Belo en qualité de Président,
- 3- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

L'Associé Unique, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira en date du 9 octobre 2017, prend acte de la démission de Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira de ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter des présentes.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide de nommer, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée,

Monsieur Duarte Melo de Castro Belo, né le 17 mai 1979 à Alvalade (Portugal), de nationalité portugaise, demeurant Rua João da Nova 3, 2750-173 Cascais (Portugal), en qualité de Président de la Société.

Monsieur Duarte Melo de Castro Belo exercera ses fonctions de Président dans les conditions de l'Article 12.1 des statuts, et ne sera pas rémunéré pour ses fonctions de Président.

Par ailleurs, l'Associé Unique prend acte que Monsieur Duarte Melo de Castro Belo a préalablement déclaré accepter les fonctions de Président et satisfaire à toutes les conditions requises par les dispositions légales et réglementaires pour l'exercice desdites fonctions.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôts et de publicité légale.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique et le Président.



\_\_\_\_\_  
**Associé Unique**  
**EDP Renewables Europe, S.L.U.**  
Représentée par  
Duarte Melo de Castro Belo



\_\_\_\_\_  
**Président**  
Duarte Melo de Castro Belo

**PIÈCE 6.11.E : Procuration de M. DUARTE  
BELO donnant tout pouvoir de signature à  
M. SIMON pour EDPR France Holding**





Pièce 6.11.E : Procuration de M. DUARTE BELO donnant tout pouvoir de signature à M. SIMON pour EDPR France Holding

English translation for information purpose only

EDPR FRANCE HOLDING  
Société par actions simplifiée au capital de 8.500.000 euros  
40 avenue des Terroirs de France – 75611 Paris Cedex 12  
RCS Paris 797 610 730

POUVOIR	POWER OF ATTORNEY
<p>Je soussigné, Monsieur Duarte Melo de Castro Belo, agissant en qualité de Président de la société EDPR France Holding (la « Société »),</p> <p>Donne par les présentes pouvoir à :</p> <p>Monsieur Patrick SIMON, de nationalité française, né le 30 janvier 1968 à Paris (France), domicilié professionnellement au siège de la Société (le « Mandataire »), en sa qualité de Country Manager,</p> <p>Aux fins de :</p> <p>Agir au nom et pour le compte de la Société, conformément à son objet social, à ses statuts, lois et règlements internes, et dans les limites fixées ci-après.</p>	<p>I undersigned, Mr. Duarte Melo de Castro Belo, acting as Chairman of EDPR France Holding (the "Company"),</p> <p>Hereby grants a power of attorney to:</p> <p>Mr. Patrick SIMON, a French citizen, born on 30<sup>th</sup> January 1968 in Paris (France), domiciled at the Company's head office (the "Attorney"), in his capacity of Country Manager,</p> <p>To:</p> <p>Act in the name and on behalf of the Company, within the limits of its corporate purpose, its bylaws and internal rules of the Company, and within the limits set hereinafter.</p>
<p><b>1. Représentation générale - sans aucune limitation financière</b></p> <p><b>a) Représentation</b></p> <p>1.0 Comparaire et agir dans le cadre de procédures et affaires administratives de quelque nature que ce soit, auprès de toute administration publique, organisation, agence, entité ou instance de l'Etat ou d'une collectivité territoriale, région ou municipalité, au niveau national ou à l'étranger, soumettre et retirer des documents, et à cet effet</p>	<p><b>1. General representation - Without any financial limitation</b></p> <p><b>a) Representation</b></p> <p>1.0 Appear and act in all types of administrative procedures and files processed at any public administration, organization, agency, entity or department of the State, autonomous communities, provinces, townships, national or international, submit and pick up documents, thereby legalizing and signing all necessary public or private.</p>

*English translation for information purpose only*

<p>régulariser et signer tous documents publics ou privés nécessaires.</p> <p>2.0 Participer à toutes les procédures de passation de marché, d'enchères et d'appels d'offres, publiques ou privées, organisées par toute administration publique, organisation, agence, entité ou instance de l'État ou d'une collectivité territoriale, région, municipalité, au niveau national ou à l'étranger, et par toute société, personne physique ou personne morale ; formuler des propositions, offres et garanties de toute nature, les améliorer, les réitérer, accepter et transférer des attributions de marché, constituer des suretés provisoires ou permanentes et les retirer lorsque cela s'avère approprié; soumettre et retirer des documents, et à cet effet régulariser et signer les documents publics ou privés nécessaires et signer les marchés attribués à la Société.</p>	<p>2.0 Attend all contracting procedures, auctions and tenders, public or private held by any public administration, organization, agency, entity or department of the state, autonomous communities, provinces, townships, national or international, companies of a private nature or individuals and corporate entities; formulate propositions and bids and guarantees of any kind, improve them, reiterate them, accept and transfer awards, establish provisional or permanent sureties and withdraw them when appropriate; submit and pick up documents, thereby legalizing and signing the necessary public or private documents and sign the contracts awarded to the Company.</p>
<p>3.0 Représenter ou agir pour le compte de la Société devant toute administration publique d'Etat, les collectivités territoriales, régions, municipalités ou une quelconque des organisations, agences, entités ou instances relevant de cette administration publique, les organisations autonomes, associations, consortiums, bureaux, centres, services, groupes ou entités similaires d'une administration internationale, étrangère, domestique, autonome, régionale, provinciale ou locale, et de façon générale publique, à quelque niveau ou quelque sphère que ce soit, ayant un lien direct ou indirect avec des biens, droits, actions, obligations, activités ou affaires de la Société, et à cet effet tenter tout type de demande, procédure, réclamation, appel ou désistement à cet égard. Participer à l'octroi de tout type de concession administrative, ainsi que les autoriser, modifier ou prolonger, faire des déclarations à des fins de publicité ou pour bénéficier d'avantages fiscaux; initier et suivre toutes les procédures d'achat obligatoires, nommer des experts, formuler et approuver des évaluations ou estimations, déposer des réclamations, verser ou percevoir des indemnités et, de façon générale, conduire toute affaire, procédure ou action administrative de quelque nature et sorte que ce soit, et sans aucune</p>	<p>3.0 Represent or act on behalf of the Company before any State Public Administration, the autonomous communities, provinces, townships or any of the organizations, agencies, entities or departments of these public administrations, autonomous, organizations, associations, consortiums, offices, centers, departments, groups or similar entities, of an international, foreign, domestic, autonomous, regional, provincial or local, and in general, the public administration in any degree or sphere that has a direct or indirect relationship with the Company's goods, rights, actions, obligations, activities or business, thereby filing any type of petitions, instances, claims, appeals or desisting from same. Participate in granting any type of administrative concessions and authorization or modifying or expanding them, declarations for public purposes and tax benefits; initiate and follow any compelling purchase cases through all their procedures, appoint experts, formulate and approve appraisals, file claims, pay or receive indemnities, and, in general, process any kind or type of cases, proceedings or administrative actions without any limitation whatsoever.</p>

English translation for information purpose only

<p>restriction.</p> <p>4.0 Représenter la Société dans les mêmes conditions devant des personnes physiques ou des personnes morales privées, par tout moyen disponible, y compris en régularisant les documents nécessaires, en particulier, les engagements, lettres d'intention ou accord de confidentialité.</p> <p>5.0 Représenter la Société dans la défense de ses droits, actions et exemptions ou dérogations, signer les actes de conciliation en qualité de demandeur ou de défendeur, comparaître devant les tribunaux ayant compétence à quelque degré de juridiction que ce soit, et devant les autorités compétentes, les officiers publics et les organismes officiels dans le cadre de procédures judiciaires, poursuites, procès, causes d'action, appels, ainsi que dans le cadre de procédures civiles, pénales, contentieuses, administratives, commerciales, prud'homales, religieuses, militaires et fiscales, devant toute juridiction amiable, administrative, commerciale ou de toute autre nature ; faire signifier tout acte de procédure et les ratifier, proposer et demander des éléments de preuve, faire des demandes d'injonction, de citation et assignation, de vente et saisie, ou en demander la décharge ou l'annulation, accuser des témoins, contester des fonctionnaires, demander la tenue d'autant de procédures nécessaires à l'action concernée ou qu'il jugera approprié ; assister à des réunions et à des confrontations, plaider coupable dans un cadre judiciaire ou extrajudiciaire et faire des déclarations au nom de la Société, demander à recevoir copies des dossiers et de tout autre acte de procédures auxquels il est en droit de prétendre, désigner les membres à convoquer au tribunal dans le cadre de procès ou cela légalement approprié ; accepter, consentir à, renoncer, abandonner et se désister de quelconques actions, appels et procédures ou droits ; exercer toute voie de recours, interjeter appel, déposer une requête, se pourvoir en cassation, faire une demande de révision, répondre à une accusation, faire une demande en nullité, porter plainte, mettre en cause et introduire tout autre recours ordinaire ou extraordinaire auquel il peut ou pourra légalement prétendre, et constituer les garanties, suretés et</p>	<p>4.0 Represent the Company on the same terms before individuals or corporate entities of a private nature by any means, and by legalizing the necessary documents, and in particular, covenants or agreements of intent and confidentiality.</p> <p>5.0 Represent the Company in defending its rights, actions and exceptions, execute acts of conciliation as the plaintiff or defendant; appear before the Courts and Tribunals having jurisdiction of any degree, order, jurisdiction, authorities, public officials and official agencies in lawsuits, proceedings, trials, causes, appeals and civil, criminal, contentious-administrative, corporate, labor, ecclesiastic, military and tax proceedings, of voluntary, administrative, economic-administrative jurisdiction or of any other nature; file writs, ratify them, propose and practice evidence, request injunctions, citations and summons; sales and seizures or lifting and cancelling them, accuse witnesses, challenge officials, request the practice of as many proceedings required by the respective proceedings or that he or she sees fit; attend meetings and confrontations, give judicial or extrajudicial confession and declare on behalf of the Company, request copies and all other proceedings to which he or she may be entitled be released, designate members to convene the Court session in trials in which by virtue of the Law are appropriate; accept, reconcile, waive, yield and desist from any actions, appeals and proceedings or rights; file and follow the recourses of appeal, petitions, cassation, revision, plea, nullity, complaint, liability and all other ordinary and extraordinary ones provided or provided in the future by the laws, and establish guarantees, securities and deposits in the relevant cases, thereby withdrawing them in due course; being able to exercise all of the powers mentioned under this number as well as the remaining ones in this power of attorney, by the Attorney's own and free decision.</p>
---	--

*English translation for information purpose only*

<p>dépôts selon les cas, et à ce titre pouvoir les annuler en temps opportun ; titre à même d'exercer tous les pouvoirs mentionnés dans ce paragraphe ainsi que dans tous les autres paragraphes de ce pouvoir, à la propre et entière discrétion du Mandataire.</p> <p>Représenter la société et comparaitre à tous les types de procédures collectives et dans le cadre de faillites, cessations ou suspension de paiement, offres et remboursements partiels, attentions, participer à des assemblées, désigner des fiduciaires, auditeurs et tous autres administrateurs dans le cadre d'une procédure de faillite, accepter et rejeter des propositions, signer des accords, contrats ou conventions, accepter, approuver et rejeter les comptes et le rang des créances et de façon générale, prendre toutes les mesures afférentes aux dites procédures de faillite. Nommer et donner procuration aux procureurs de la cour, avocats à la cour et autres conseils juridiques et aux mandataires disposant des pouvoirs de procureur général dans le cadre de procédure judiciaire, procuration spéciale ou tout autre pouvoir ci-dessus qu'il jugera approprié, sans aucune restriction.</p>	<p>Represent the Company and appear at all types of bankruptcy proceedings, collapses, payment suspensions, bids and partial refunds, waits, attend meetings, designate trustees, auditors and any type of member of the bankruptcy administration, accept and reject propositions, sign agreements, accept, approve and reject accounts and the graduation of loans and, in general carry out all processes of said bankruptcy proceedings. Appoint and grant powers of attorney to court solicitors and attorneys with the powers of general power attorney for lawsuits, special powers of attorney, or those he or she may see fit within the foregoing ones, without any limitation whatsoever.</p>
<p>6.0 Adresser, signer et répondre aux assignations dûment significées et celles de toute autre nature, signer tout instrument public ou privé permettant de mettre en œuvre les regroupements, divisions ou séparations de biens de la Société et faire enregistrer les biens et travaux effectives, ou qui sont financés sur des fonds d'entreprise et qui donnent lieu à la création de nouveaux bâtiments ou au simple réaménagement de bâtiments existants ou de simples installations, ainsi que déclarer lesdits nouveaux travaux. Etablir des droits de toute nature et de toute sorte, même ceux qui ont une incidence sur le contrôle ou le fonctionnement des biens de la Société et les annuler s'il le juge opportun.</p>	<p>6.0 Direct, execute and answer duly attested summons and those of any other nature, sign any and all necessary public and private instruments to put into practice groups, divisions or segregations of the Company's property and obtain the registration of properties and works performed, or that are carried out with corporate funds and that imply new buildings or mere remodeling of existing buildings or simply facilities as well as declare said works new. Establish rights of way of all kinds, even those that affect the control or operation of the Company's property and cancel it should he or she see fit.</p>
<p>7.0 Soumettre les attestations, documents juridiques et tous les autres instruments publics de toute nature, les régulariser et demander leur inscription sur les registres publics ainsi que les pouvoirs exprès de</p>	<p>7.0 File certificates, legal documents and all other public instruments of all kinds, legalize them and request that they be registered with public registries with express powers of clarification, remedy or rectification of said</p>

English translation for information purpose only

<p>clarification, correction ou modification desdits instruments publics.</p> <p><b>b) SIGNATURE D'ENTREPRISE</b></p> <p>Signer les documents juridiques et tous les autres instruments publics ou privés de toute nature exigés par la nature juridique des actes qu'il exécute. Déposer les attestations et instruments notariés de toute nature. Faire et répondre aux notifications et assignations dument adressées. Faire notariiser tous les types de documents juridiques et les titres ; les corriger, compléter et ratifier.</p> <p><b>c) SUBSTITUTION, DELEGATION ET REVOCATION DES POUVOIRS</b></p> <p>Déléguer ou transférer tout ou partie des pouvoirs conférés au Mandataire, à une ou plusieurs personnes de son choix, et révoquer ces délégations, et à cet effet signer les documents juridiques ou pouvoirs appropriés, et tout autre document s'avérant nécessaire ou utile, et à cet effet, définir librement la portée de cette délégation de pouvoirs et la manière dont le ou les mandataires devront exercer ces pouvoirs.</p> <p><b>II. GESTION ET RECRUTEMENT</b></p> <p><b>a) ACHAT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Seul jusqu'à 150 000 € (cent cinquante mille euros)</li> <li>- Avec un autre Directeur de plateforme ou Directeur des achats pour les transactions comprises entre 150 000€ (cent cinquante mille euros) et 1M€ (un million d'euros), et ;</li> <li>- Avec le Directeur de plateforme, le Président Directeur Général groupe ou le Directeur des opérations Europe, pour les transactions entre 1 M€ (un million d'euros) et 5 M€ (cinq millions d'euros).</li> </ul>	<p>public instruments.</p> <p><b>b) CORPORATE SIGNATURE</b></p> <p>Execute legal documents and all other public or private instruments of any nature that require the legal nature of the acts that he or she performs. File notarial certificates and instruments of all kinds. Make and answer notices and duly requested summons. Notarize all types of legal documents and titles, correct, supplement and ratify them.</p> <p><b>c) SUBSTITUTION, DELEGATION AND REVOCATION OF POWERS OF ATTORNEY</b></p> <p>Delegate or replace all, several or some of the powers attributed to the Attorney, to a person or persons of his/her choice and revoke those delegations, thereby executing the appropriate legal documents or powers of attorney, and any other necessary or convenient documents, thereby freely graduating both the extension of that delegation of powers and the manner the Attorney or Attorneys exercise them.</p> <p><b>II. MANAGEMENT AND HIRING</b></p> <p><b>a) PURCHASING</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alone up to 150.000 € (one hundred and fifty thousand euros),</li> <li>- with other Platform Director or Procurement Director for transactions between 150 000€ (one hundred and fifty thousand euros), and 1M€ (one million euros), and</li> <li>- with EDPR EU Director, EDPR CEO or EDPR COO EU, for transactions between 1M€ (one million euros), and 5M€ (five millions euros),</li> </ul>
--	--





English translation for information purpose only

<p>1.0 Signer, régulariser, attribuer, prolonger, modifier, remplacer, résilier et annuler tous les types de contrats concernant la branche d'activité ou l'exploitation courante de la Société, conformément à son objet social ; passer tous types de contrats, ou sous-traiter des services et opérations à des tierces parties, personnes physiques ou personnes morales ; acheter et vendre des matériels, fournitures, marchandises et accessoires, ainsi que des droits, sélectionnez des contractants, dans tous les cas selon les directives des comités de direction et de la Direction générale de la Société.</p> <p>2.0 Signer, modifier, remplacer, reconduire, résilier et annuler les contrats des sociétés de conseil et prestataires de services de toute nature, ainsi que les contrats d'agence, de commande de courtage et autres contrats similaires.</p> <p>3.0 Signer, modifier, prolonger, résilier et annuler les contrats de d'approvisionnement, de distribution et de fourniture de toute nature.</p> <p>4.0 En ce qui concerne les pouvoirs décrits dans les sections précédentes, stipuler et définir les tarifs contractuels, et à ce titre verser et percevoir les montants y afférents, dans tous les cas selon les directives des comités de direction et de la Direction générale de la Société.</p> <p>5.0 Participer à tous les types de procédures d'enchères et d'appels d'offres, publiques ou privées, organisées par toute organisation, agence, entité, ou instance de l'Etat, d'une collectivité territoriale, région, municipalité, ou administration publique, au niveau national ou à l'étranger, ou par toute société, personne physique ou personne morale ; formuler des propositions, les améliorer, les retirer, accepter et transférer des attributions de marche, constituer des suretés provisoires ou permanentes et les retirer lorsque cela s'avère approprié ; soumettre et retirer des documents, et à cet effet régulariser et signer les documents publics ou privés nécessaires et engager les fournitures afférentes au marché obtenu,</p>	<p>1.0 Execute, legalize, award, extend, modify, novate, terminate and rescind all types of contracts concerning the Company's line of business or traffic and ordinary business, within the limits of its corporate purpose; award all types of contracts, subcontract services and operations with third parties, whether individuals or corporate entities; buy and sell materials, supplies, merchandise and accessories, rights, select contractors, all under the directives of the managing boards and the Company's Senior Management.</p> <p>2.0 Execute, modify, novate, renew, terminate and rescind contracts with consulting and service companies of any kind as well as agency, commission, brokerage and similar contracts.</p> <p>3.0 Execute, modify, extend, terminate and rescind supply, distribution and provision contracts of any kind.</p> <p>4.0 With regard to the powers described in the foregoing sections, stipulate and set the contract prices, thereby paying and receiving same, always under the directives of the Company's managing boards and Senior Management.</p> <p>5.0 Attend all types of auctions and bids, public or private, held by any agency, entity, office, organization or department of the state, autonomous communities, provinces, townships, public, national or foreign administration, companies of a private nature or individuals or corporate entities; formulate propositions, improve them, withdraw them, accept and transfer awards, establish provisional or permanent sureties and withdraw them when appropriate; file and withdraw documents, thereby legalizing and signing the necessary public or private documents and engage the supplies awarded to it for the Company or for whom he or she may see fit.</p>
---	---

*English translation for information purpose only*

<p>pour le compte de la Société ou de toute personne qu'il jugera adaptée à cet effet.</p> <p>6.0 Conduire tout ou partie des procédures afférentes aux processus de passation des marchés, de sous-traitance et d'achat pour la Société, recevoir et conserver la correspondance afférente à ce qui précède ; effectuer et recevoir les notifications, communications et assignations de toute nature ; publier des annonces dans les journaux officiels de toute nature ; publique, indirecte ou directe, nationale, internationale ou 2trangere, d'Etat, territoriale ou locale.</p> <p>7.0 Acheter les matériels, tous les types d'accessoires et autres marchandises, signer, exécuter, modifier, remplacer et annuler les contrats de location et de leasing de toute nature, en tant que loueur ou locataire pour le prix, les périodes et les conditions qu'il souhaite obtenir.</p> <p>8.0 Organiser, modifier et annuler les contrats de location simple avec une quelconque société, agence, association, mutuelle patronale et entités de toute nature, concernant par exemple les prestataires assurant la surveillance et la sécurité, les entreprises de nettoyage, les compagnies d'assurances, des agences de publicité, les cabinets-conseil... Dans tous les domaines liés à l'exercice des pouvoirs qui lui ont été conférés.</p> <p>9.0 Rédiger et signer, modifier, reconduire, remplacer, prolonger, annuler et résilier tous les types de contrats conclus avec toute personne physique ou morale, afférents à des prestations immobilières dans le cadre d'un quelconque projet et conformes à l'objet économique de la Société, notamment les servitudes, locations, options de crédit-bail, options d'achat, contrats d'acquisition, procédures d'entrée, licences et contrats de tour météorologique, accords de voisinage, accords de renonciation ou dérogation, convention de subordination sur l'immobilier de tout ou partie des autres contrats d'un projet portant sur l'immobilier ainsi que les contrats d'acquisition ou de location foncière.</p>	<p>6.0 Conduct any and all proceedings and procedures concerning the processes of contracting, subcontracting and purchases for the Company, receive and maintain correspondence with regard to the foregoing; make and receive notices, communications and summons of any kind; publish announcements in the Official Gazettes of any Public Administration, indirect or indirect, national, international or foreign, State, autonomous or local.</p> <p>7.0 Purchase materials, all types of accessories and other goods, execute, fulfil, modify, novate and rescind leases of all kinds as a lessor or lessee for the price, periods and conditions that he or she wishes to stipulate.</p> <p>8.0 Arrange, modify and rescind service lease agreements with any company, corporation, agency, association, employer's mutuality, and entities of any kind, such as surveillance and security, cleaning, insurance companies, advertising agencies, consulting agencies, etc., all in areas related to the exercise of the powers conferred.</p> <p>9.0 Prepare and execute, amend, renew, novate, extend, modify, rescind and terminate all types of contracts with any Person concerning the real estate for any project and within the Company's business purpose, including easements, leases, options to lease, options to purchase, purchase agreements, rites of entry, meteorological tower licenses and agreements, neighbor agreements, set back waiver agreements, real estate subordination agreement and any and all other real estate related contracts for a project, including land related purchases/leases.</p>
--	--

English translation for information purpose only

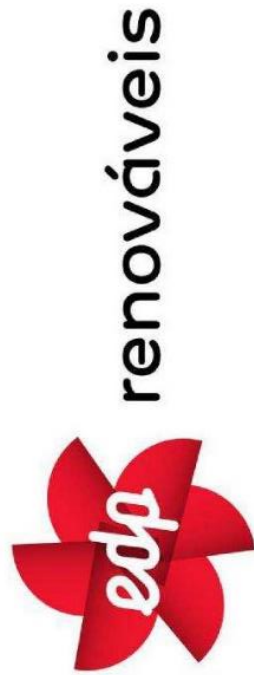
<p><b>b) PLANIFICATION URBAINE</b></p> <p>Jusqu'à 150 000€ et dans les limites du champ d'application du projet :</p> <p>Agir, avec les pouvoirs les plus larges possibles, aux fins de représenter la Société dans le cadre des procédures de planification urbaine et autres affaires de toute nature, auprès de quelconques administrations publiques, directes ou indirectes, d'Etat, territoriales ou locales, consortiums, entités, agences, associations, groupements, sociétés, organismes de gestion foncière, et à cet effet soumettre les documents, appels, et réclamations, participer aux réunions des sociétés, groupements et autres entités, ce sans aucune limitation quant au montant.</p> <p>La présente délégation est consentie pour une durée indéterminée. Elle est susceptible d'être modifiée ou révoquée à tout moment. Par ailleurs, dans le cas où (i) les fonctions du Délégué telles que décrites ci-avant viendraient à cesser pour quelque cause que ce soit, ou (ii), le contrat de travail du Délégué viendrait à prendre fin pour quelque raison que ce soit, la présente délégation sera caduque de plein droit.</p> <p>Paris, le 15 novembre 2017,</p> <p> M. Duarte Melo de Castro Belo "bon pour pouvoir"</p>	<p><b>b) CITY PLANNING</b></p> <p>Up to 150 000€ and within the project scope,</p> <p>Act, with the broadest of powers, representing the Company in city planning proceedings and cases of any kind, before any public administration whether direct or indirect, State, autonomous or local, consortiums, entities, agencies, associations, groups, corporations, companies and land management entities, thereby filing documents, appeals, claims, attending meetings, corporations, groups and any entities, the foregoing without any limitation whatsoever of the amount.</p> <p>This Power of attorney is granted for an indefinite period. It may be unilaterally amended or revoked at any time. In the event that (i) the Attorney's duties as described above cease for any reason whatsoever, or (ii) the Attorney's employment contract terminates for any reason whatsoever, the Power of attorney will be automatically null and void.</p> <p>Paris, on November 15<sup>th</sup> 2017,</p> <p> Mr. Duarte Melo de Castro Belo "valid for power of attorney"</p>
<p> M. Patrick Simon "bon pour acceptation de pouvoir"</p>	<p> Mr. Patrick Simon "valid for acceptance"</p>



## **PIÈCE 6.11.F : Résultats 2017 de EDPR**



## Pièce 6.11.F : Résultats 2017 de EDPR



### Résultats 2017

27 février 2018

Conférence téléphonique et diffusion de la téléconférence sur Internet

**Date** : Mardi 27 février 2018, 15 h 00, CET | 14 h 00 Royaume-Uni/Lisbonne

**Diffusion sur Internet** : [www.edpr.com](http://www.edpr.com)

**Ligne directe** : +44 (0) 1452 560304 | +1 631 621 5256

**Ligne directe donnant accès à l'enregistrement** : +44 (0)14 5255 0000 | +1 866 247 4222 (jusqu'au 5 mars 2018)

**Code accès** : 7482825



EDP Renováveis, S.A. - Siège : Plaza de la Gesta, 2 33007 Oviedo, Espagne



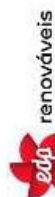
## Sommaire

Faits marquants 2017	- 2 -
Comptes consolidés	- 3 -
Répartition géographique de l'actif	- 4 -
Dépenses en capital et immobilisations corporelles	- 5 -
Résultats opérationnels	- 6 -
Résultats financiers	- 7 -
Trésorerie	- 8 -
Endettement net et passif décaissant des partenariats institutionnels	- 9 -
Modèles économiques	- 10 -
Europe	- 11 -
Amérique du Nord	- 14 -
Brazil	- 16 -
Données trimestrielles	- 17 -
Comptes de résultat	- 19 -
Annexe	- 22 -
Capitaux propres consolidés et participations minoritaires (MW)	- 23 -
Systèmes de rémunération	- 24 -
Développement durable : les faits marquants	- 25 -
Performance de l'action et actionariat	- 26 -

## Faits marquants 2017

### Résultats les plus marquants

	2017	2016	Δ 17/16
<b>Capacité installée (MW)</b>			
EBITDA MW	30 676	30 052	+624
Autres participations mises en équivalence	331	356	(25)
<b>EBITDA MW + mises en équivalence</b>	<b>11 007</b>	<b>10 403</b>	<b>+600</b>
<b>Données opérationnelles - Données EBITDA (M€)</b>			
	2017	2016	Δ 17/16
Facteur de charge (%)	31%	30%	+ pp
Production (GWh)	27 621	24 473	+13 %
Prix moyen de l'électricité (€/MWh)	59,2	60,5	(2%)
<b>Compte de résultat consolidé (en M€)</b>			
	2017	2016	Δ 17/16
Produits	1 827	1 651	+11%
EBITDA	1 366	1 171	+17%
EBITDA/Produits	75%	71%	+4pp
EBIT	803	564	+42%
Charges financières nettes	(302)	(350)	(14%)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	3	(0)	-
Participations minoritaires	180	120	+51%
<b>Résultat net (actionnaires d'EDPR)</b>	<b>276</b>	<b>56</b>	<b>+390%</b>
<b>Flux de trésorerie (en M€)</b>			
	2017	2016	Δ 17/16
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	981	869	+13 %
Flux de trésorerie non répartis	1 114	698	+60%
Investissements nets	1 036	96	+976%
<b>Bilan (en M€)</b>			
	2017	2016	Δ 16/15
Immobilisations corporelles (montant net)	13 185	13 437	(2%)
Fonds propres	7 895	7 573	+4%
Endettement net	2 806	2 755	+2%
Passif décaissant des partenariats institutionnels	1 249	1 520	(18%)
<b>Étendus</b>			
	2017	2016	Δ 16/15
Total	1 220	1 083	+13 %



- En décembre 2016, EDPR a généré un portefeuille énergétique mondial de 110 GW, réparti sur onze pays, dont des actifs de production d'une capacité de 30,7 GW entièrement consolidés et des participations consolidées de 393 MW (Espagne et États-Unis). Au cours de l'exercice précédent, le portefeuille d'EDPR a augmenté de 600 MW, dont une augmentation nette de 43 MW en Europe, 424 MW en Amérique du Nord et 127 MW au Brésil.
- EDPR a produit 27,6 TWh d'électricité propre (+13 % en un an), et ainsi émité 22 Mio t d'émissions de gaz à effet de serre. L'augmentation de la production a bénéficié principalement des nouvelles capacités (+600 MW sur un an) avec un facteur de charge plus élevé que prévu. Le facteur de charge a été de 31 % en 2017 (contre 30 % en 2016), soit 98 % de la moyenne à long terme (P50). Durant la période, EDPR a maintenu un haut niveau de disponibilité technique (97,3 % contre 97,7 % en 2016), ce qui dénote un cœur de compétence particulièrement distinctif.
- Le prix de vente moyen est ressorti à 59 EUR/MWh en 2007, soit -2 % par rapport à l'exercice précédent, raison du mix de production, la légère baisse et la stabilité du prix de vente moyen respectivement en Europe et en Amérique du Nord étant en partie contrebalancées par la hausse au Brésil (+54 % sur 1 an, reflétant la liquidation temporaire d'un C&E). Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 827 Mio € (soit +13% au +176 Mio € sur un an) et les principales charges opérationnelles par MW moyen exploité se sont élevées à 42 k€ (-2% sur un an), à la suite du contrôle des coûts exercé par EDPR et du programme d'exploitation et de maintenance mis en place.
- En 2017, l'EBITDA déclaré s'est élevé à 1 366 Mio € (+17 %, +195 Mio € sur 1 an), bénéficiant de l'évolution positive du chiffre d'affaires et de la hausse des autres produits d'exploitation (+77 % sur 1 an), notamment une plus-value significative (29 Mio €) consécutive à la cession d'une participation et perte de contrôle d'un projet offshore au R.-U. En conséquence, l'EBIT a augmenté de 803 Mio € (+42 %, soit +239 Mio € sur 1 an), du fait également de la diminution des charges d'amortissements (incluant les provisions et dépréciations, et excluant les subventions publiques). Les amortissements ont diminué de 7 % en raison de la modification par EDPR des durées d'amortissement, passant de 25 à 30 ans, ce qui a compensé l'impact négatif de l'augmentation de la capacité en service.
- Les charges financières nettes ont diminué de 49 Mio € sur 1 an, à 302 Mio €, bénéficiant de la baisse des charges d'intérêt nettes (139 Mio € - 22 % sur 1 an) et du fait que des charges non récurrentes avaient été passées en Autres charges financières de l'exercice précédent consécutivement à une annulation anticipée et aux financements de l'optimisation de certains projets.
- Cela s'est traduit par un résultat net ressortant à +276 Mio €, tandis que le résultat net ajusté ressortait à 226 Mio € (+36 % sur 1 an ; RM ajusté 2016 : 186 Mio €) après correction au titre des événements non récurrents (ajustements : 2016 + 130 Mio €, y compris les ajustements liés au passage des durées d'amortissement à 30 ans ; 2017 -50 Mio €, essentiellement lié à des ajustements positifs sur opérations antérieures de rotation des actifs, des pertes de valeur et des charges fiscales non récurrentes).
- Au cours de la période, EDPR a généré de solides flux de trésorerie. Calculé à partir de la trésorerie générée par l'exploitation (EBITDA), déduction faite de l'impôt sur le résultat de la période, des intérêts, des frais bancaires et des charges liées aux instruments dérivés, ainsi qu'aux intérêts / dividendes versés aux minoritaires, les flux de trésorerie non répartis (RCF ou Retained Cash Flow) ont augmenté pour atteindre 1 114 Mio € en 2017. Le RCF 2017 d'EDPR inclut des événements non récurrents (168 Mio €) correspondant à des revenus de capitaux investis assortis d'un avantage fiscal (Tax Equity) ; après ajustement au titre de ces événements, le RCF a augmenté de 35 % sur 1 an.
- En 2017, l'endettement net s'élevait à 2 806 Mio € (+51 Mio € par rapport à décembre 2016), compte tenu des investissements effectués pendant la période et de la consolidation de la dette mexicaine, en partie contrebalancé par les flux de trésorerie générés par les actifs pendant la période, les produits de la cession de 43 % de certains actifs portugais et les écarts de conversion, tandis que le Passif décaissant des partenariats institutionnels a diminué à 1 249 Mio € (-271 Mio € par rapport à décembre 2016), bénéficiant d'écarts de conversion et d'amortissements supplémentaires pour les portefeuilles 2016 et 2017.
- Le Conseil d'administration proposera une distribution de dividendes de 52 Mio €, soit 0,06 €/action à l'AGG.

## Comptes consolidés

Remarque : Les comptes présentés ici n'ont pas été audités.

Compte de résultat consolidé (en Mio €)	2017	2016	Δ 17/16
Chiffre d'affaires et autres produits provenant de l'électricité	1 601,6	1 453,2	+10%
Produits des partenariats institutionnels	225,6	197,5	+14%
Produits	<b>1 827,2</b>	<b>1 650,8</b>	<b>+11%</b>
Autres produits opérationnels	94,9	53,8	+77%
Charges opérationnelles	(555,8)	(535,6)	+4%
Fournitures et prestations services	(326,9)	(304,7)	+7%
Charges de personnel	(100,8)	(93,9)	+7%
Autres charges d'exploitation	(128,2)	(134,9)	[5 %]
EBITDA	<b>1 366,3</b>	<b>1 171,0</b>	<b>+17%</b>
EBITDA/Chiffre d'affaires	75%	71%	+4 pp
Provisions	0,2	(4,7)	-
Dotations aux amortissements	(582,9)	(624,5)	(7%)
Amortissement des produits différés (subventions publiques)	19,5	22,2	(12%)
EBIT	<b>803,1</b>	<b>564,0</b>	<b>+42%</b>
Produits financiers/(Charges financières)	(301,6)	(350,1)	(14%)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	2,7	(0,2)	-
Résultat avant impôt	<b>504,3</b>	<b>213,7</b>	<b>+136%</b>
Impôt sur le résultat	(48,1)	(37,6)	+28%
Résultat de la période	456,2	176,1	+159%
Résultat net (actionnaires d'EDPR)	<b>275,9</b>	<b>56,3</b>	<b>+390%</b>
Participations minoritaires	180,3	119,8	+51%

Actif (en Mio €)	2017	2016
Immobilisations corporelles (montant net)	13 185	13 437
Immobilisations incorporelles et goodwill (montant net)	1 546	1 596
Placements financiers (montant net)	312	348
Actifs d'impôts différés	64	76
Stocks	29	24
Créances d'exploitation - clients (montant net)	364	266
Créances d'exploitation - autres (montant net)	235	338
Actifs détenus à des fins de transaction	59	-
Dépôts de garantie	43	46
Trésorerie et équivalents de trésorerie	388	603
<b>Total de l'actif</b>	<b>16 224</b>	<b>16 734</b>

Capitaux propres (en Mio €)	2017	2016
Capital social + prime d'émission	4934	4 914
Reserves et bénéfices non répartis	1 146	1 155
Résultat net (actionnaires d'EDPR)	276	56
Participations minoritaires	1 560	1 448
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 895</b>	<b>7 573</b>

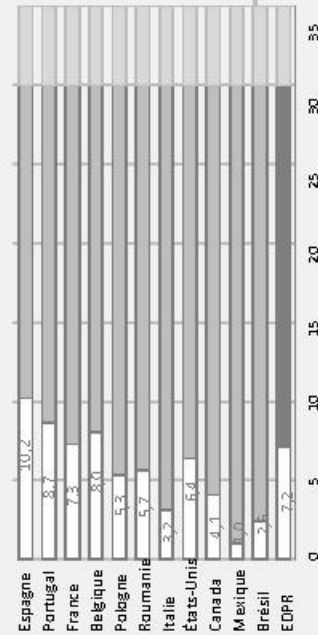
Passif (en Mio €)	2017	2016
Endettement financier	3 237	3 406
Partenariats institutionnels	1 249	1 520
Provisions	276	275
Passifs d'impôts différés	356	365
Produits différés des partenariats institutionnels	915	819
Autres dettes	2 297	2 776
Autres passifs	<b>8 329</b>	<b>9 161</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>16 224</b>	<b>16 734</b>

## Répartition géographique de l'actif

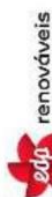


Capacité installée (MW)	2017	Sur 1 an	En construction
<b>EBITDA en MW</b>			
Espagne	2 244	+50	68
Portugal	1 253	+13	55
France	410	+22	11
Belgique	71	-	-
Pologne	418	-	-
Roumanie	521	-	-
Italie	144	-	77
<b>Europe</b>	<b>5 061</b>	<b>+74</b>	<b>211</b>
Etats-Unis	5 055	+424	<b>480</b>
Canada	30	-	-
Mexique	200	-	-
<b>Amérique du Nord</b>	<b>5 284</b>	<b>+424</b>	<b>480</b>
Brésil	331	+127	137
<b>Total EBITDA en MW</b>	<b>10 676</b>	<b>+624</b>	<b>828</b>
<b>Participations mises en équivalence (MW)</b>			
Espagne	152	-	(25)
Etats-Unis	179	-	-
<b>Autres capitaux propres consolidés</b>	<b>331</b>		<b>(25)</b>
<b>Total EBITDA en MW + fonds propres consolidés</b>	<b>11 007</b>		<b>+600</b>

Âge moyen et durée de vie utile moyenne de l'actif par pays



- En décembre 2017, EDPR gère un portefeuille mondial de 11,0 GW, répartis sur 11 pays. L'Europe en représentait 47 %, dont 2,4 GW en Espagne, 1,3 GW au Portugal et 1,6 GW pour le reste de l'Europe, l'Amérique du Nord 50 %, dont 5,1 GW aux États-Unis, 0,2 GW au Mexique et 30 MW au Canada, et le Brésil représentant le solde de 0,3 GW, soit 3 % du portefeuille.
- Au sein du portefeuille mondial de 11 007 MW, 10 862 MW sont liés aux technologies éoliennes terrestres, tandis que les 145 MW restants correspondent à des centrales PV aux États-Unis (80 MW), en Roumanie (50 MW) et au Portugal (5 MW).
- En 2017, EDPR a installé 600 MW, dont une augmentation nette de 49 MW en Europe, 424 MW en Amérique du Nord et 127 MW au Brésil. En Europe, une capacité nette de 25 MW a été ajoutée en Espagne (liée à l'acquisition d'une participation de 50 % dans un parc éolien espagnol auparavant comptabilisé comme une participation), 22 MW en France et 3 MW au Portugal. Aux États-Unis, 4 parcs éoliens et 1 centrale PV solaire ont été achevés, à savoir Meadow Lake V (100 MW), Redbed Plains (99 MW), Quilt Block (98 MW), Hog Creek (66 MW) et, pour le solaire, Cypress Creek (80 MW). Au Brésil, EDPR a installé 127 MW liés à six parcs éoliens de JAU et Aventura.
- En décembre 2017, EDPR avait une capacité de 828 MW d'énergie éolienne onshore en construction. En Europe, une capacité de 211 MW était en construction (77 MW en Italie, 68 MW en Espagne, 55 MW au Portugal et 11 MW en France). Aux États-Unis, 480 MW étaient en construction, à savoir les projets Turtle Creek ( Iowa ), avec 201 MW, Meadow Lake VI (Indiana), 200 MW, et Arkwright (New York), 78 MW. Au Brésil, un total de 137 MW liés au parc éolien de Ba Bilonia était en cours de construction.
- Sur la base des capacités en MW contribuant à l'EBITDA de décembre 2017, le portefeuille d'EDPR avait un âge moyen de 7,0 ans, à savoir 8,5 ans en Europe, 6,4 ans en Amérique du Nord et 2,5 ans au Brésil. En 2017, le calendrier d'amortissement d'EDPR est fondé sur une durée de vie utile des actifs éoliens et solaires de 30 ans.
- En décembre 2017, la capacité installée contribuant à l'EBITDA d'EDPR qui n'était pas exposée aux prix de marché était de 31 %, tandis que les 9 % restants concernaient des parcs éoliens situés aux États-Unis, en Espagne et en Pologne. Aux États-Unis, l'exposition d'EDPR au marché spot était de 684 MW, tandis que la capacité restante installée dans le pays était rémunérée par des contrats à long terme (CAE / contrats de couverture). En Espagne, selon l'Arrêté royal 413/2014 approuvé en juin 2014, la capacité installée d'EDPR sans subvention représentait 2 % du portefeuille de capacités de production constituant l'EBITDA d'EDPR. La capacité restante installée en Espagne est rémunérée sur la base d'un rendement standard. En Pologne, 18 % de la capacité installée est exposée aux prix du marché. La production d'EDPR qui est exposée au marché de la distribution, est gérée par la stratégie de gestion des risques et politiques de couverture d'EDPR, lesquelles visent une exposition résiduelle aux cours spot.

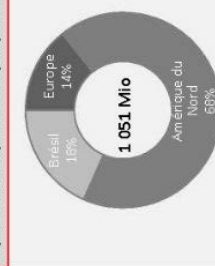


## Dépenses en capital et immobilisations corporelles

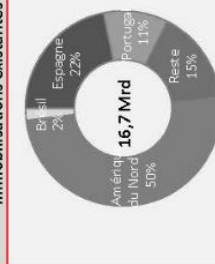
Placements (en Mio €)	2017	2016	Δ %	Δ €
Europe	150,0	131,6	+14%	+18
Amérique du Nord	707,9	840,9	(16%)	(133)
Brsil	192,2	56,8	+239%	+135
Divers	1,0	0,1	-	+1
<b>Dépenses totales en capital</b>	<b>1 051,1</b>	<b>1 029,4</b>	<b>+2%</b>	<b>+22</b>
Placements financiers/(cessions)	(15,2)	31,2	-	(46)
Subventions publiques	0	(0,8)	-	+1
Produits provenant de la rotation des actifs	-	(963,5)	-	+963
<b>Investissements nets</b>	<b>1 035,9</b>	<b>96,2</b>	-	<b>+940</b>

Immobilisations corporelles (en Mio €)	2017	2016	Δ €
<b>Immobilisations corporelles (montant net)</b>	<b>13 185</b>	<b>13 437</b>	<b>(252)</b>
(-) Immobilisations corporelles en cours	949	918	+32
<b>(=) Immobilisations corporelles existantes</b>	<b>12 236</b>	<b>12 520</b>	<b>(284)</b>
(+) Cumul des amortissements	5 025	4 725	+300
(-) Subventions publiques	524	553	(29)
<b>(=) Capital investi sur les actifs existants</b>	<b>16 737</b>	<b>16 692</b>	<b>+45</b>

### Dépenses en capital 2017 par plateforme



### Capital investi dans les immobilisations existantes (1)



• En 2017, les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 051 Mio €, ce qui reflète la capacité ajoutée au cours de la période, la capacité en construction et les améliorations des capacités déjà exploitées. Sur ces 1 051 Mio €, 708 Mio € ont été investis en Amérique du Nord, 192 Mio € au Brésil et 150 Mio € au titre de la croissance en Europe.

• Sur le montant total des dépenses d'investissements de 2017, 68% étaient attribuables à l'Amérique du Nord, ce qui reflète la stratégie de croissance d'EDPR dans les marchés dotés de cadres réglementaires stables et de contrats à long terme, garantissant une visibilité sur les rendements futurs. Pour cet exercice, le Brésil représentait 18 % et l'Europe 14 %.

• Le total des investissements nets en 2017, à savoir le total des dépenses d'investissement net des investissements et désinvestissements financiers (y compris la vente d'une participation de 23 % dans un parc éolien offshore au Royaume-Uni pour un montant de 29 Mio €) et net des subventions publiques et des produits de la rotation des actifs, s'élevait à 1 036 Mio € (+940 Mio € sur 1 an sur 1 an).

• En 2017, les immobilisations corporelles nettes se sont élevées à 13,2 Mrd €, en baisse de 252 Mio € par rapport à 2016, du fait principalement d'écarts de conversion. Les immobilisations corporelles incluent les investissements totaux, les dépenses en capital (subventions publiques incluses) et les ajustements découlant de l'allocation du prix d'achat (résultant des opérations de fusion et acquisition) encourue avec les immobilisations existantes, en construction ou en développement. Les immobilisations corporelles existantes (montant net), corrigées des actifs en construction, s'élevaient à 12,5 Mrd €. Les capitaux investis dans les immobilisations existantes, corrigées des actifs en construction, amortissements inclus et déduction faite des subventions publiques obtenues, s'élevaient à 16,7 milliards d'euros en décembre.

• En décembre 2017, l'Amérique du Nord représentait 50 % du capital investi dans les immobilisations existantes, et le Brésil, 22 %. Sur les 48 % du capital investi dans les actifs européens existants, 22% avait trait à l'Espagne, 11 % au Portugal et 15 % au reste de l'Europe.

(1) Sur la base de la capacité contribuant à l'EBITDA, les pourcentages étant calculés en euros.



## Résultats opérationnels

Facteur de charge	2017	2016	Δ 17/16
Europe	27%	26%	+1pp
Amérique du Nord	35%	33%	+1pp
Brsil	43%	35%	+9pp
<b>Total</b>	<b>31%</b>	<b>30%</b>	<b>+1 pp</b>
Indice de vent (base P50)	98%	96%	+2 pp

Production d'électricité (GWh)	2017	2016	Δ 17/16
Europe	11 669	11 230	+4%
Amérique du Nord	15 091	12 576	+20%
Brsil	861	666	+29%
<b>Total</b>	<b>27 621</b>	<b>24 473</b>	<b>+13%</b>

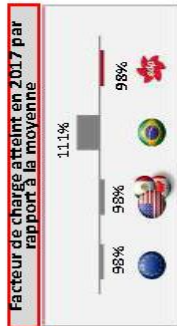
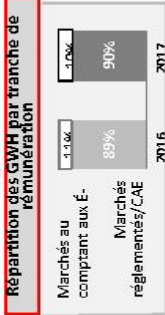
Prix de vente (par MWh)	2017	2016	Δ 17/16
Europe	81,0 €	81,5 €	(1%)
Amérique du Nord	46,4	46,4 \$	(0%)
Brsil	\$ 288,8	216,1 R	+34%
<b>Prix de vente moyen</b>	<b>59,2 €</b>	<b>60,5 €</b>	<b>(2%)</b>

Chiffre d'affaires et autres produits provenant de	2017	2016	Δ 17/16
Europe	943,2	913,0	+3%
Amérique du Nord	598,2	507,6	+18%
Brsil	62,8	34,4	+83%
<b>Total</b>	<b>1 604,2</b>	<b>1 455,0</b>	<b>+10%</b>

Produits des partenariats institutionnels (en Mio €)	2017	2016	Δ 17/16
<b>Total</b>	<b>225,6</b>	<b>197,5</b>	<b>+14%</b>

Revenus	2017	2016	Δ 17/16
<b>Chiffre d'affaires (Mio €)</b>	<b>1 827,2</b>	<b>1 650,8</b>	<b>+11%</b>
<b>Chiffre d'affaires par MW moyen en exploitation (en K€)</b>	<b>179,7</b>	<b>177,1</b>	<b>+1%</b>

Remarque : Les résultats opérationnels tiennent uniquement compte de la capacité consolidée dans l'EDPR.



En 2017, EDPR a atteint un facteur de charge de 31 % (contre 30 % en 2016), reflétant les augmentations de capacité avec des facteurs de charge plus élevés et du potentiel éolien de la période (98 % contre 95 % de la moyenne P50 en 2016). Au 4<sup>e</sup> trimestre 2017, EDPR a atteint un facteur de charge de 34 % (contre 30 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2016), la comparaison trimestrielle bénéficiant d'une forte reprise du potentiel éolien en 2017. En Europe, EDPR a atteint un facteur de charge de 27% (+1pp sur 1 an), grâce au potentiel éolien plus élevé en Espagne et dans le Reste de l'Europe. En Espagne, le facteur de charge a augmenté de +1pp sur 1 an, à 27 %, bénéficiant d'un solide T4 2017 (+8pp sur 1 an). Au Portugal, EDPR a atteint un facteur de charge de 27%, soit +1pp sur 1 an, traduisant un potentiel éolien inférieur à la moyenne. Dans le Reste de l'Europe, EDPR a atteint un facteur de charge de 27 % (+2pp sur 1 an), dans le sillage de la Pologne et de la Roumanie. En Amérique du Nord, EDPR a atteint un facteur de charge de 35% (contre 33% en 2016), traduisant un potentiel éolien en hausse sur 1 an, en particulier au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2017. Au Brésil, EDPR a atteint un facteur de charge de 43% (contre 35% en 2016), grâce aux nouvelles capacités dotées d'un facteur de charge supérieur aux prévisions.

EDPR a produit 27,6 TWh d'énergie renouvelable en 2017, soit +13% sur 1 an, grâce à la capacité ajoutée au fil de l'année, comportant un facteur de charge moyen supérieur. Sur les 27,6 TWh produits en 2017, 90% ont été vendus par le biais de systèmes réglementés ou des CAE.

En 2017, le prix de vente moyen d'EDPR s'élevait à 59€/MWh (contre 61€/MWh en 2016), principalement à la suite d'ajouts de capacités diversifiées (productions par rapport au prix) et de la baisse des prix sur 1 an dans le Reste de l'Europe. En Europe, le prix constaté a diminué de 1 % sur 1 an, à 81€/MWh, sous l'effet conjugué de la hausse des prix constatés en Espagne (+1 % sur 1 an) et le Portugal (+2 % sur 1 an), et de la baisse des prix dans le reste de l'Europe (-5 % sur 1 an), du fait principalement de modifications réglementaires et l'évolution du prix des certificats verts en Pologne. En Amérique du Nord, le prix de vente moyen est resté inchangé sur 1 an, à 46 \$/MWh, bénéficiant de la stabilité des contrats à long terme en place. Au Brésil, le prix moyen a augmenté de 34 % sur 1 an, à 289 R\$/MWh, du fait principalement de liquidation temporaire d'un CAE à Baixas do Fajão.

En 2017, les ventes d'électricité ont augmenté de 10 % sur 1 an, à 1,604 Mio €, grâce à l'augmentation de la production sur la période (+13 % sur 1 an). En Europe, les ventes d'électricité ont augmenté de 3% sur 1 an, à 943 Mio €, l'augmentation de la production compensant l'effet de la baisse du prix. En Amérique du Nord, les ventes d'électricité ont augmenté de 18% en euros sur 1 an, bénéficiant de l'augmentation de la production (+20% sur 1 an) alors que les prix moyens sont restés stables. Au Brésil, les ventes d'électricité ont augmenté de 83 % sur 1 an, à 63 Mio €, sous l'effet conjugué de la hausse des prix et de l'augmentation de la production grâce aux nouvelles capacités installées. Les revenus en euros des partenariats institutionnels ont augmenté de 14 %, à 226 Mio €, sous l'effet de la révision à la hausse, à 24 \$/MWh, des prix bénéficiant de nouveaux mécanismes institutionnels de financement assortis d'un avantage fiscal (Tax Equity) et de crédits fiscaux à la production (PTC).

Au total, le chiffre d'affaires d'EDPR a augmenté de 11% sur 1 an, à 1 827 Mio €, tandis que les produits par MW moyen s'élevaient à 180 K€ (contre 177 K€ en 2016).

## Résultats financiers

Eléments du chiffre d'affaires constitué par l'EBITDA	2017	2016	Δ %
<b>Chiffre d'affaires (Mio €)</b>	<b>1 827,2</b>	<b>1 650,8</b>	<b>+11%</b>

Autres produits opérationnels	94,9	53,8	+77%
Charges opérationnelles	(555,8)	(533,6)	+4%
Fournitures et prestations (F&P)	(326,9)	(304,7)	+7%
Charges de personnel (CP)	(100,8)	(99,9)	+7%
Autres charges opérationnelles	(128,2)	(134,9)	(5 %)
<b>EBITDA</b>	<b>1 366,3</b>	<b>1 171,0</b>	<b>+17%</b>

Coefficients d'efficacité et de rentabilité	2017	2016	Δ %
---	------	------	-----

Produits/MW moyen en exploitation (K€)	179,7	177,1	+1%
Charges opérationnelles de base (F&P + CP)/MW moyen	42,1	42,8	(2%)
Charges opérationnelles de base (F&P + CP)/MWh (€)	15,5	16,3	(5 %)
Marge sur l'EBITDA	75%	71%	+4 pp
EBITDA/MW moyen en exploitation (K€)	134,4	125,6	+7%

Rapport entre l'EBITDA et le Bit (en Mio €)	2017	2016	Δ %
---	------	------	-----

<b>EBITDA</b>	<b>1 366,3</b>	<b>1 171,0</b>	<b>+17%</b>
Provisions	0,2	(4,7)	(7%)
Dotations aux amortissements	(582,9)	(624,5)	(12%)
Amortissement des produits différés (subventions)	19,5	22,2	(12%)
<b>EBIT</b>	<b>803,1</b>	<b>564,0</b>	<b>+42%</b>

En 2017, les revenus ont augmenté de 11 % sur 1 an, à 1 827 Mio € (-176 Mio € sur 1 an), du fait principalement de la hausse des MW en exploitation (+166 Mio €), de l'impact positif de l'évolution des prix des différents pays (+27 Mio € sur 1 an), malgré la baisse du prix de vente moyen sur 1 an (en raison du mix de production), ainsi que de l'impact positif du facteur de charge des nouveaux parcs éoliens en exploitation, et ce malgré l'effet négatif du change et d'autres facteurs (-17 Mio €). Les autres produits d'exploitation se sont élevés à 95 Mio €, en augmentation sur 1 an grâce notamment à une plus-value (+29 Mio €) réalisée sur la vente d'une participation et une perte de contrôle d'un projet offshore au R.-U., à des plus-values faisant suite aux ajustements d'une transaction antérieure de rotation d'actifs, et à un écart positif de réévaluation lié à l'acquisition d'actifs.

- En détail, les Charges opérationnelles de base, composées des Fournitures et prestations de services (y compris les activités d'exploitation et de maintenance) et des charges de personnel, se sont élevées à 428 Mio € (+7%), les charges opérationnelles principales par MW moyen (42 K€) baissant de 2 % sur 1 an, reflétant le strict contrôle de coûts et la stratégie de gestion des actifs d'EDPR. Les charges opérationnelles principales par MWh étaient de 15 €, soit une baisse de 5 % par rapport à 2016.
- Les autres charges opérationnelles (y compris les taxes et loyers aux administrations publiques, les taxes de 7 % sur les ventes d'électricité générées en Espagne et les charges non récurrentes) ont diminué de 128 Mio €, malgré l'augmentation de la capacité en exploitation en 2017, du fait principalement de charges exceptionnelles en 2016.
- En 2017, l'EBITDA a augmenté de 17 %, à 1 366 Mio € (soit une marge d'exploitation de 75 %) et l'EBITDA unitaire par MW en exploitation ressortant à 134 K€ (+7 %). L'EBITDA ajusté s'élevait à 1 359 Mio € (+13 % par rapport à l'EBITDA ajusté de, à 1 184 Mio €) après correction au titre des événements non récurrents.

Charges financières nettes (en Mio €)	2017	2016	Δ %
Charge nette de la dette	(88,6)	(90,3)	(2%)
Frais liés aux partenariats	16,4	23,0	(29%)
Charges financières inscrites au bilan	(2,8)	9,8	(24%)
Différences de change	(87,2)	(114,0)	(44%)
Divers	(301,6)	(350,1)	(14%)
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(543,2)</b>	<b>(511,6)</b>	<b>+6%</b>

Résultat des sociétés mises en	2017	2016	Δ %
--------------------------------	------	------	-----

Quote-part du résultat des sociétés	2,7	(0,2)	-
-------------------------------------	-----	-------	---

Du résultat avant impôt au résultat	2017	2016	Δ %
-------------------------------------	------	------	-----

<b>Résultat avant impôt</b>	<b>504,3</b>	<b>213,7</b>	<b>+136%</b>
-----------------------------	--------------	--------------	--------------

Impôt sur le résultat	(48,1)	(37,6)	+29%
-----------------------	--------	--------	------

Résultat de la période	2017	2016	Δ %
------------------------	------	------	-----

Participations minoritaires	180,3	119,8	+51%
-----------------------------	-------	-------	------

Résultat net (actionnaires d'EDPR)	2017	2016	Δ %
------------------------------------	------	------	-----

- Le résultat d'exploitation (EBIT) a augmenté de 42 % à 305 Mio €, sous l'effet de la bonne tenue du chiffre d'affaires, ainsi que de la diminution de 7 % des charges d'amortissements (incluant les provisions et dépréciations, et excluant les subventions publiques), d'écarts et net des subventions gouvernementales en raison de la modification par EDPR des durées d'amortissement, passant de 25 à 30 ans, ce qui a compensé l'impact négatif de l'augmentation de la capacité en service.
- Au niveau des financements, les Charges financières nettes ont diminué de 49 Mio € sur 1 an, à 302 Mio €, sous l'effet principalement de la baisse de la Charge nette de la dette (159 Mio €, -59 Mio € sur 1 an) consécutives à des négociations favorables ainsi qu'à une baisse de la dette moyenne, et du fait que des charges non récurrentes de 90 Mio € avaient été passées en Autres charges financières en 2016 du fait principalement d'une annulation anticipée et des financements de l'optimisation de certains projets.
- Le bénéfice avant impôt de l'exercice s'est élevé à 504 Mio €, et l'impôt sur le résultat à 48 Mio €. Le taux d'imposition effectif a été de 10 % et a bénéficié des effets de la réforme fiscale américaine à la fin de l'année. Les participations minoritaires s'élevaient à 180 Mio €, en augmentation de 61 Mio € sur 1 an, en raison de la modification du calendrier d'amortissement, du règlement par EDPR de transactions pré-éventuelles relatives à des participations minoritaires, et de l'impact de la bonne tenue du chiffre d'affaires.
- Au final, le Bénéfice net est ressorti à 276 Mio € et le Résultat net ajusté à 226 Mio € (+36 % sur 1 an, RN ajusté 2016 : 166 Mio €) après correction au titre des événements non récurrents (ajustements : 2016 + 110 Mio €, y compris les ajustements liés au passage des durées d'amortissement à 30 ans ; 2017 -50 Mio €, essentiellement lié à des ajustements positifs sur opérations antérieures de rotation des actifs, des pertes de valeur et des charges fiscales non récurrentes).

## Flux de trésorerie



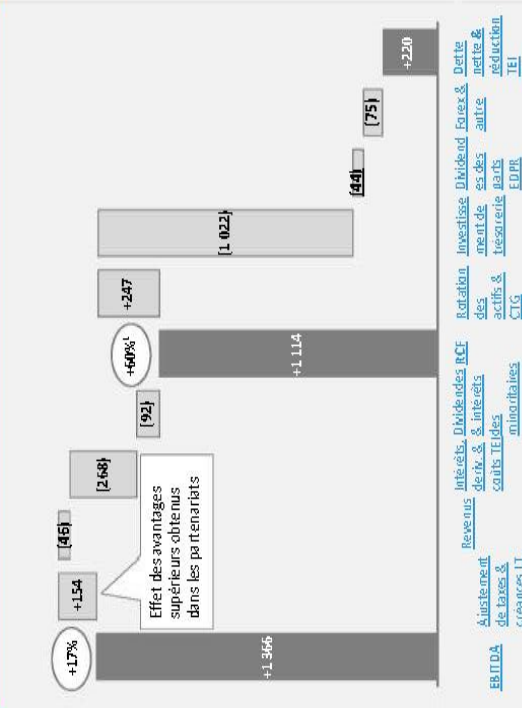
	2017	2016	Δ17/16
<b>Trésorerie</b>	<b>1 366</b>	<b>1 171</b>	<b>+17%</b>
<b>EBITDA</b>	<b>1 184</b>	<b>942</b>	<b>+26%</b>
Impôt exigible sur le résultat	(46)	(50)	(7%)
Charge nette de la dette	(139)	(179)	(22%)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	3	(0,2)	-
<b>FPO (Fonds provenant des opérations)</b>	<b>1 184</b>	<b>942</b>	<b>+26%</b>
Charge nette de la dette	139	179	(22%)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(3)	0,2	-
Produits des partenariats institutionnels	(226)	(138)	+14%
Retraitements liés aux éléments sans incidence sur la	(52)	(12)	+338%
Variation du besoin en fonds de roulement	(62)	(43)	+43%
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>981</b>	<b>859</b>	<b>+13%</b>
Dépenses d'investissement (Placements)/cessions financiers	(1 051)	(1 039)	+2%
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux fournisseurs d'immobilisations corporelles	14	10	+36%
Subventions publiques	(0)	1	-
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(41)</b>	<b>(181)</b>	<b>(77%)</b>
Cession de participations minoritaires et de prêts	247	1 189	(79%)
Produits de la vente de partenariats institutionnels	445	624	(29%)
Versements à des partenariats institutionnels	(195)	(172)	+13%
Charge nette de la dette (après inscription au bilan)	(123)	(156)	(21%)
Dividendes nets et autres distributions de capitaux	(115)	(146)	(21%)
Change et divers	(269)	(207)	+30%
<b>Diminution/(Augmentation) de l'endettement net</b>	<b>(51)</b>	<b>952</b>	<b>(105%)</b>

En 2017, EDPR a généré des Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 981 Mio € (-13 % sur 1 an), traduisant essentiellement la bonne tenue de l'EBITDA (+17 %). Les principaux postes expliquant le passage des flux de trésorerie 2017 aux variations de l'endettement net sont les suivants :

- Les fonds proviennent des opérations, résultant de l'EBITDA net des charges d'intérêts nettes, de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalences et de l'impôt à payer, après frats d'intérêt nets, partage des bénéfices d'entreprises associées et des impôts courants, ont augmenté de 2,6 % à 1 184 Mio €.
- Les Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, à savoir l'EBITDA minoré de l'impôt sur le résultat, corrigé des éléments sans incidence sur la trésorerie (-3,4), les revenus des partenariats institutionnels américains, et minoré des variations des besoins en fonds de roulement, ont augmenté de 13 % sur 1 an, à 981 Mio €.
- Les dépenses d'investissement, à savoir le renforcement des capacités, les constructions en cours et les travaux de développement, se sont élevés à 1 029 Mio €. Les autres activités d'investissements se sont élevées en net à 29 Mio € (encaissement), en raison essentiellement de factures de fournisseurs d'équipement à payer sur les exercices suivants ainsi que de la cession d'une participation offshore au Royaume-Uni.

Remarque : 1) 81,1 -35 % sur 1 an après correction au titre des événements non récurrents de 2017.

**De l'EBITDA au RCF (flux de trésorerie non répartis) et du RCF à la réduction de la dette des TEL (en M€)**



- Dans le cadre du partenariat stratégique entre l'actionnaire principal d'EDPR (EDP) et CTG, le règlement de la transaction CTG /ENEP (Mémoire d'entente annoncé en décembre 2013) a eu lieu en 2017 pour un montant total de 247 Mio €.

- Les produits de la nouvelle structure de financement institutionnel assorti d'avantages fiscaux (Tax Equity) s'élevaient à 445 Mio €, liées à la Tax Equity signée aux États-Unis concernant des projets éoliens pour 363 MW et des centres solaires photovoltaïques de 60 MW. Les paiements versés à des partenariats institutionnels ont atteint 195 Mio €, et ont ainsi contribué à la réduction du passif lié aux partenariats institutionnels. Le montant net des dividendes et autres distributions de capital versés aux actionnaires minoritaires s'est élevé à 146 Mio € (y compris 44 Mio € aux actionnaires d'EDPR). Les écarts de conversion et autres facteurs ont eu un impact négatif en hausse de 269 Mio € sur l'endettement net, du fait essentiellement de la consolidation du parc solaire mexicain (221 Mio €), et ce malgré la dépréciation du dollar par rapport à décembre 2016.

Les flux de trésorerie non répartis, correspondant à la trésorerie générée par l'exploitation pour réinvestir, distribuer des dividendes et rembourser la dette, ont augmenté de 111 Mio €. Le RCF 2017 inclut un événement non récurrent (168 Mio € au titre essentiellement d'amortissements supplémentaires) correspondant à des revenus de capitaux investis assortis d'un avantage fiscal (Tax Equity) ; après ajustement au titre de cet événement, le RCF a augmenté de 35 % sur 1 an. L'endettement net et le passif lié aux partenariats institutionnels ont diminué de 220 Mio €.

## Endettement net et passif décaissant des partenaires industriels



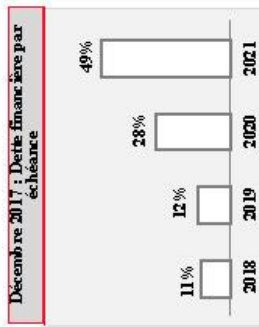
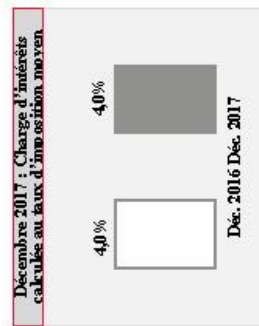
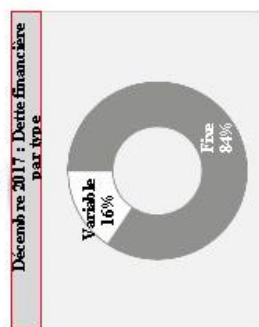
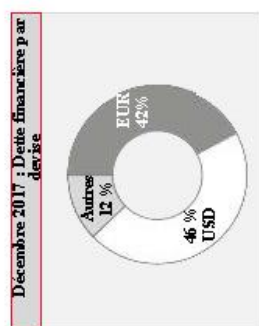
<b>Endettement net (en Mio €)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>Δ €</b>
Dettes financières nominale + intérêts courus sur la dette	3 237	3 406	(169)
Dépôts en garantie associés à la dette	43	46	(3)
<b>Total dette financière</b>	<b>3 194</b>	<b>3 360</b>	<b>(166)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	388	603	(215)
Prêts accordés aux sociétés liées du Groupe EDP et centralisation de trésorerie	0	1	(1)
<b>Trésorerie et équivalents</b>	<b>388</b>	<b>605</b>	<b>(217)</b>
<b>Endettement net</b>	<b>2 806</b>	<b>2 755</b>	<b>+51</b>
<b>Endettement moyen (en Mio €)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>Δ %</b>
Dettes financières nominale moyenne	3 476	3 996	(13%)
	3 048	3 367	(9%)
<b>Répartition nette de la dette par actif (en Mio €)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>Δ €</b>
Dettes nettes provenant des actifs exploités	2 553	2 399	+154
Dettes nettes provenant des actifs en construction et développement	253	356	(103)
<b>Partenariats institutionnels (en Mio €)<sup>(1)</sup></b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>Δ €</b>
<b>Passif décaissant des partenaires industriels</b>	<b>1 249</b>	<b>1 520</b>	<b>(271)</b>

En décembre 2017, l'endettement net d'EDPR s'élevait à 2,8 Mrd €, en augmentation de 51 Mio € par rapport à décembre 2016, du fait principalement des investissements effectués durant l'exercice et des variations résultant des modifications du périmètre de consolidation au Mexique, en partie compensée par les flux de trésorerie générés par l'actif et par le règlement de la vente de participations minoritaires au Portugal (CTG).

En déc. 2017, 70% de la dette financière d'EDPR était financé par des prêts à long terme avec le Groupe EDP, l'actionnaire principal d'EDPR, tandis que les prêts auprès d'établissements financiers représentaient 30%.

Les passifs liés aux Partenariats institutionnels se sont élevés à 1 249 Mio € (1 271 Mio € sur 1 an), reflétant les avantages dont ont bénéficié les projets et les partenaires des Tax Equity au titre de l'exercice, ainsi que les écarts de conversion.

En décembre 2017, 42 % de la dette financière d'EDPR était libellée en euros, 46% était financée en dollars US, en relation avec l'investissement de la société aux États-Unis, tandis que le solde de 12% portait principalement sur une dette libellée en zloty polonais et en real brésilien.



EDPR continue de suivre une stratégie de financement à taux fixe sur le long terme, consistant à calquer son profil de trésorerie opérationnelle sur ses charges financières et à réduire ainsi son risque de taux d'intérêt. En conséquence, 84 % de la dette financière d'EDPR avait un taux d'intérêt fixe. En décembre 2017, 11 % de la dette financière d'EDPR arrivait à échéance en 2018, 12 % de la dette financière d'EDPR arrivait à échéance en 2019, 28 % de la dette financière d'EDPR arrivait à échéance en 2020, et 49 % de la dette financière d'EDPR arrivait à échéance en 2021 et au-delà. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2017, EDPR renégocia le report d'échéance d'un emprunt de 1,4 Mrd € milliard d'euros, contracté en 2009 avec EDP et arrivant normalement à échéance en 2018.

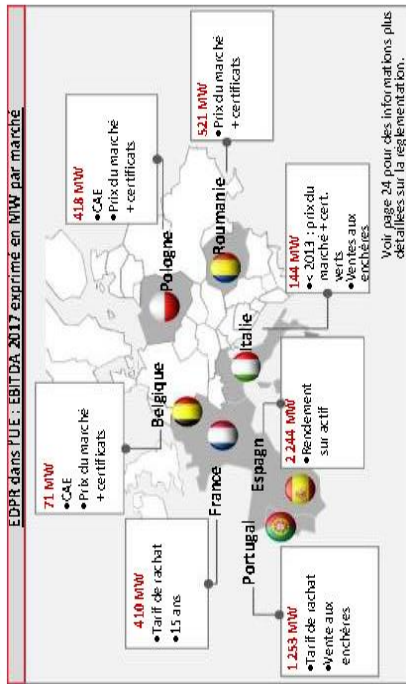
En 2017, le taux d'intérêt moyen était de 4,0 % (stable sur 1 an), un taux intégrant le montant de 2,8 Mrd € de la dette restructurée et remboursée par anticipation depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

(1) Déduction faite des crédits d'impôt déjà accordés aux investisseurs institutionnels en faveur de la société en résultat.



**Modèles économiques**

## Europe



EBITDA en MW	2017	2016	Δ 17/16
Espagne	2 244	2 194	+50
Portugal	1 253	1 251	+3
France	410	388	+22
Belgique	71	71	-
Italie	144	144	-
Pologne	418	418	-
Roumanie	521	521	-
<b>Europe</b>	<b>5 061</b>	<b>4 986</b>	<b>+74</b>

Facteur de charge (%)	2017	2016	Δ 17/16
Espagne	27%	26%	+1 pp
Portugal	27%	28%	(1 pp)
France	23%	23%	(0,3 pp)
Belgique	21%	21%	+0,2 pp
Italie	27%	28%	(1 pp)
Pologne	30%	25%	+5 pp
Roumanie	28%	25%	+3 pp
<b>Europe</b>	<b>27%</b>	<b>26%</b>	<b>+1 pp</b>


- En Europe, EDPR a atteint un facteur de charge de 27 %, bénéficiant d'un potentiel éolien plus élevé en comparaison avec 2016 (95 % de la moyenne P50, contre 97 % de P50 en 2016). La Pologne (+5 points de pourcentage), la Roumanie (+3pp) et l'Espagne (+1pp) ont affiché les meilleures performances au titre de l'exercice.
- Durant l'exercice, EDPR a atteint un facteur de charge de 27 % en Espagne, au-dessus de la moyenne du marché (+3pp), le potentiel éolien en hausse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 (+8pp sur 1 an) compensant les performances plus faibles des neuf premiers mois de l'année. Au Portugal, en France et en Italie, EDPR a atteint des facteurs de charge respectivement de 27 %, 25 % et 27 %, en recul sur 1 an, alors qu'en Belgique, Pologne et Roumanie, les facteurs de charge ont augmenté sur 1 an, à 21 %, 30 % et 28 %, respectivement.

- La capacité installée EBITDA d'EDPR en Europe ressortait à 5,1 GW en décembre 2017, une augmentation nette de 49 MW sur 1 an, répartie entre l'Espagne, avec un solde net de +25 MW (lié à l'acquisition d'une participation de 50 % dans un parc éolien espagnol de 50 MW, auparavant comptabilisé comme une participation), la France, avec 22 MW répartis sur trois parcs éoliens, et le Portugal, avec 3 MW installés sur 1 an.

- Sur les 5 061 MW constituant la capacité totale installée en Europe (EBITDA MW), 5 006 MW avaient trait à la technologie éolienne terrestre et 55 MW au photovoltaïque (dont 50 MW en Roumanie et 5 MW au Portugal).

- En Espagne, EDPR comptait une capacité de 2,2 GW dont 9 % environ sans subvention, le solde de la capacité étant rémunéré par un prix « pool » assorti de prix plafonds et planchers et par des subventions de capacité permettant d'atteindre le rendement cible d'un actif standard. Au Portugal, la capacité installée a atteint 1,3 GW, soit 25 % du portefeuille EBITDA MW EBITDA d'EDPR en Europe. EDPR comptait une capacité installée de 1,6 GW dans le Reste de l'Europe (« RdE »), soit 31 % du portefeuille EBITDA MW en Europe.

- En plus de la capacité de 5 061 MW installée en Europe, en décembre 2017, EDPR avait consolidé par équivalence une capacité de 152 MW liée aux participations d'EDPR dans des actifs espagnols.


**renouvables**
**Europe**

	2017	2016	Δ 17/16
<b>Espagne</b>			
Production (GWh)	5 095	4 926	+3%
Production avec subventions de capacités (GWh)	4 892	4 528	+4%
Production standard (GWh)	4 140	4 100	+1%
Production standard supérieure (inférieure) (GWh)	552	429	+29%
Production sans subventions de capacités (GWh)	404	388	+1%
Prix de vente + subvention des capacités	49,9 €	34,3 €	+45%
Prix « pool » réaliste (€/MWh)			
Traitement réglementaire sur la production standard en GWh (en Mio €)	(17,5 €)	22,2 €	-21%
Rémunération sur l'investissement (en Mio €)	180,6 €	153,0 €	+18%
Plus-values/(moins-values) de couverture (en Mio €)	(24,6 €)	20,3 €	-48%
Vente d'électricité (en Mio €)	392,6	375,3	+5%
<b>Portugal</b>			
Production (GWh)	2 912	3 047	(4%)
Prix moyen de vente (€/MWh)	90,0 €	88,0 €	+2%
Vente d'électricité (en Mio €)	261,9	269,3	(2%)
<b>France</b>			
Production (GWh)	808	777	+4%
Prix moyen de vente (€/MWh)	90,4 €	90,4 €	(0,01%)
Vente d'électricité (en Mio €)	73,0	70,2	+4%

• En 2017, la production espagnole a atteint 5,1 TWh (+5% sur 1 an), dont 92% était généré à partir de la capacité bénéficiant de subventions. Selon l'arrêté royal espagnol RD.L.413/2014, approuvé en juin 2014, les actifs renouvelables perçoivent un prix pool assorti de plafonds et planchers et une subvention de capacité (€/MWh) de sorte à atteindre le rendement standard. En 2017, du fait des conditions météorologiques et de la hausse du prix « pool », le prix « pool » moyen sur l'exercice est ressorti à 50€/MWh (contre 34€/MWh en 2016), donnant lieu ainsi à un ajustement réglementaire de 18 Mio € (charge de base supérieure au plafond réglementaire). En outre, EDPR a enregistré des pertes de couverture de -25 Mio € en 2017. Globalement, les ventes d'électricité ont atteint 393 Mio € pendant l'exercice (+5% sur 1 an). Pour 2018, EDPR a conclu des opérations de couverture pour 2,4 TWh à un prix de 41€/MWh.

• Au Portugal, les ventes d'électricité s'élevaient à 262 Mio € (-2%) reflétant la diminution de -4% de la production à 2,9 TWh, du fait essentiellement de conditions de vent moins favorables comparées à 2016. Le prix de vente moyen a augmenté de 90 €/MWh (+2%), du fait de l'indexation sur l'inflation.

• En France, la production a augmenté de 808 GWh (+4%), du fait d'augmentation de la capacité installée. En 2016, le prix de vente moyen de l'exercice était de 90 €/MWh (stable sur 1 an), et les ventes d'électricité se sont élevées à 70 Mio € (+4% sur 1 an).

Remarque : les résultats des opérations de couverture sont indiqués dans les ventes électricité des flux de valeurs.

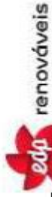
	2017	2016	Δ 17/16
<b>Belgique</b>			
Production (GWh)	129	128	+1%
Prix moyen de vente (€/MWh)	105,4 €	105,8 €	(0,4%)
Vente d'électricité (en Mio €)	13,6	13,5	+0,4%
<b>Italie</b>			
Production (GWh)	337	258	+30%
Prix moyen de vente (€/MWh)	120,9 €	116,7 €	+4%
Vente d'électricité (en Mio €)	40,8	30,1	+35%
<b>Pologne</b>			
Production (GWh)	1 093	951	+15%
Prix moyen de vente (€/MWh)	62,2 €	74,5 €	(17%)
Vente d'électricité (en Mio €)	68,1	70,9	(4%)
<b>Roumanie</b>			
Production (GWh)	1 295	1 143	+13%
Prix moyen de vente (€/MWh)	73,7 €	75,7 €	(3%)
Vente d'électricité (en Mio €)	95,5	86,6	+10%

• En Belgique, la production a augmenté de +1% sur 1 an en 2017, à 1 093 GWh, en raison de la hausse du potentiel éolien sur 1 an. Au cours du même exercice, le prix de vente moyen était de 105€/MWh (-0,4% sur 1 an), ce qui reflète la structure de prix des CAE. Dans l'ensemble, les ventes d'électricité en 2017 étaient légèrement supérieures à 14 Mio € (+0,4%).

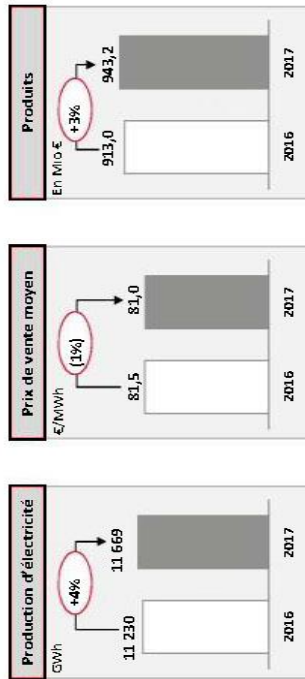
• En Italie, la production a augmenté de 90% en 2017, à 337 GWh, bénéficiant de la capacité ajoutée à la toute fin de 2016. En 2017, le prix de vente moyen a augmenté de 4%, à 121 €/MWh en raison de la hausse des prix du marché (dans les parcs éoliens installés avant 2013). Sous l'effet conjugué d'une production en hausse et l'augmentation du prix de vente moyen, les ventes d'électricité se sont élevées à 41 Mio € (+35%).

• En Pologne, la production a augmenté de 1,1 TWh (+15% sur 1 an), boostée à la hausse par le facteur de charge (+90 %, +5 pp sur 1 an). Le prix de vente moyen a baissé de 17% sur 1 an, à 62 €, sous l'effet de la baisse des prix des certificats verts et d'une modification réglementaire de la méthode de calcul des frais de subvention (décaimés calculés sur la base de 125% du prix GC moyen de l'année précédente). Malgré de bonnes conditions météorologiques, les ventes d'électricité en Pologne ont diminué de 4%, à 68M€, pénalisées par la baisse des prix de vente.

• En Roumanie, la production a augmenté de 13%, à 1,3 TWh, en 2017, bénéficiant d'un facteur de charge plus élevé durant l'exercice (23 %, +5pp sur 1 an) alors que le prix de vente moyen a chuté de 5% sur 1 an, à 74 €/MWh, résultant en une augmentation de 30% des ventes d'électricité (95 Mio € contre 87 Mio € en 2016).



## Europe



Ratios d'exploitation		2017	2016	Δ 17/16
Charges opérationnelles de base (F&P + CP)/MW moyen		39,4	39,2	+0,4%
Charges opérationnelles de base (F&P + CP)/MWh (€)		16,8	17,1	(2%)

En 2017, la production européenne d'EDPR a augmenté de 4 %, à 11,7 TWh, bénéficiant d'un meilleur potentiel éolien et de nouvelles capacités. En 2017, l'Europe représentait 42% de la production totale d'EDPR. Le prix de vente moyen d'EDPR en Europe a diminué de 1 %, à 81€/MWh, du fait essentiellement de la baisse des prix de vente en Pologne et Roumanie (-1,7 % et -3 %, respectivement), partiellement compensée par l'évolution positive des prix en Espagne, Portugal et Italie (+1 %, +2 % et +4 %, respectivement).

Les revenus se sont élevés à 943 Mio € (+3 % ou +30 Mio €) en 2017, en raison de l'augmentation de la capacité installée (+1,9 Mio € sur 1 an) et du facteur de charge (+1,2 Mio € sur 1 an). En dépit de la baisse des prix de vente moyen en Europe (-1,1 % sur 1 an), les revenus ont augmenté de 15 Mio € sous l'effet conjugué de la hausse des prix en Espagne et au Portugal contrebalancée par la baisse de 15 Mio € en Pologne et en Roumanie du fait de la baisse des prix des certificats verts et des modifications légales des frais de substitution en Pologne.

En 2017, les Autres produits d'exploitation ont augmenté sur 1 an, à 66 Mio €, bénéficiant d'une plus-value substantielle consécutive à la vente (avec perte du contrôle) d'une participation dans un projet offshore britannique (29 Mio €) et de plus-values faisant suite aux ajustements d'une transaction antérieure de rotation d'actifs, et d'un écart positif de réévaluation lié à l'acquisition d'actifs. En 2017, les Charges opérationnelles ont diminué de 0,2 % à 280 Mio €, en raison de l'augmentation des Fournitures et prestations de services (+5 Mio € sur 1 an) compensée par la baisse des Charges de personnel et des Autres charges opérationnelles (-1 Mio € et -5 Mio € sur 1 an, respectivement), malgré une augmentation des capacités en exploitation.

Compte de résultat (en Mio €)		2017	2016	Δ 17/16
Chiffre d'affaires		943,2	913,0	+3%
Autres produits opérationnels		65,9	34,6	+90%
Charges opérationnelles		(28,0)	(281,2)	(0,2%)
Fournitures et prestations (F&P)		(166,5)	(162,0)	+3%
Charges de personnel (CP)		(29,8)	(30,3)	(2%)
Autres charges opérationnelles		(84,2)	(88,8)	(5%)
<b>EBITDA</b>		<b>728,6</b>	<b>666,5</b>	<b>+9%</b>
EBITDA/Chiffre d'affaires		77%	73%	+4 p.p.
Provisions		(0,2)	(4,8)	(96%)
Dotations aux amortissements		(294,7)	(303,2)	(3%)
Amortissement des produits différés (subventions publiques)		3,3	1,3	+159%
<b>EBIT</b>		<b>437,0</b>	<b>359,8</b>	<b>+21%</b>

Employés		2017	2016	Δ 17/16
Europe		499	455	+10%

En 2017, les Charges opérationnelles principales (à savoir les Fournitures et prestations de services et les Charges de personnel) par MWh en exploitation s'élevaient à 39 K€ (+0,4 %) et les Charges opérationnelles principales par MWh s'élevaient à 17 € (-2 %), bénéficiant de l'augmentation de la production sur l'exercice.

Au final, l'EBITDA ressortait à 729 Mio €, soit une marge d'exploitation de 77 %, en hausse sur 1 an du fait essentiellement de la progression du chiffre d'affaires. En 2017, les charges d'amortissements (incluant les provisions et dépréciations, et excluant les subventions publiques) ont baissé de 5 % sur 1 an, du fait de l'augmentation des capacités et de la modification par EDPR des durées d'amortissement, passant de 25 à 30 ans, aboutissant à un EBIT de 437 Mio €.



## Amérique du Nord (USD)

EBITDA en MW	2017	2016	01/17/16
CAE/Couverture USA/HI	4 371	4 046	+325
Détailants américains	684	585	+99
Canada	30	30	-
Mexique	200	200	-
<b>Total EBITDA en MW</b>	<b>5 284</b>	<b>4 861</b>	<b>+423</b>
<b>Facteur de charge (%)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>01/17/16</b>
États-Unis	35%	33%	+1 pp
Ouest	29%	30%	(1 pp)
Centre	39%	38%	+1 pp
Est	33%	31%	+2 pp
Canada	28%	28%	-
Mexique	39%	-	-
<b>Facteur de charge moyen</b>	<b>35%</b>	<b>33%</b>	<b>+1 pp</b>

Production d'électricité (GWh)	2017	2016	01/17/16
États-Unis	14 410	12 501	+15%
Canada	75	75	(0,4%)
Mexique	606	-	-
<b>GWh total</b>	<b>15 091</b>	<b>12 576</b>	<b>+20%</b>

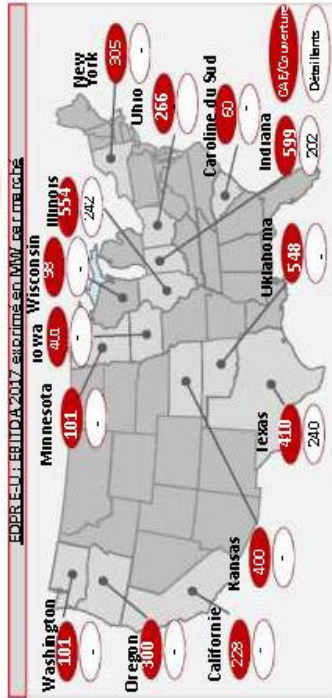
Prix moyen de vente (USD/MWh)	2017	2016	01/17/16
États-Unis	45,5	46,1	(1%)
Canada	112,1	109,4	+2%
Mexique	59,5	-	-
<b>Prix moyen Prix de vente final</b>	<b>46,4</b>	<b>46,4</b>	-

- En décembre 2017, la capacité installée EBITDA d'EDPR en Amérique du Nord s'élevait à 5 284 MW, dont 5 055 MW aux États-Unis (« USA »), 30 MW au Canada et 200 MW au Mexique. Sur la capacité installée aux États-Unis, 4 865 MW font appel à la technologie éolienne onshore, tandis que 90 MW font appel à l'énergie solaire PV (+60 MW sur 1 an du fait de la mise en service des centrales solaires PV de Cypress Creek en Caroline du Sud). En décembre 2017, une capacité de 4 600 MW concernait les contrats à long terme (CAE/couverture) ou un système de rémunération pré-défini, ce qui représente 87% de la capacité installée totale constituant l'EBITDA dans la région.

- Sur les 12 derniers mois, EDPR a installé des capacités éoliennes terrestres de 424 MW aux États-Unis, rémunérées dans le cadre de CAE garantis à l'avance et avec un profil de recettes différent (prix contre production).

- Dans la région, EDPR a atteint un facteur de charge de 35% (contre 33% en 2016), bénéficiant d'un plus grand potentiel éolien sur la période (98% de P50 contre 96% de P50 en 2016) ainsi que des capacités ajoutées au cours des 12 derniers mois, avec des facteurs de charge supérieurs aux prévisions. Détaillées par pays, les opérations d'EDPR aux USA ont atteint un facteur de charge de 35% (+1pp sur 1 an), de 28% (stable sur 1 an) au Canada et de 39% au Mexique.

Remarque : Historiquement, les projets assortis de contrats PPA à long terme, déjà signés, mais ne contribuant pas encore à la production.



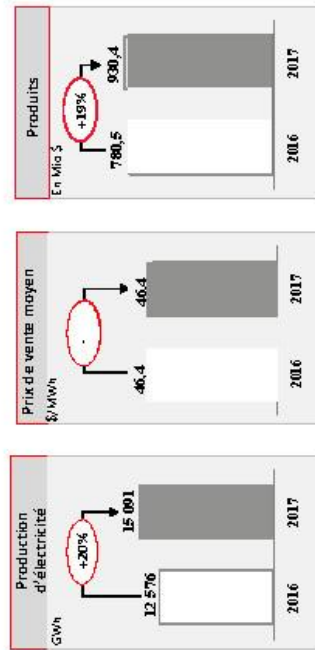
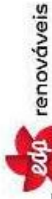
Incidents fiscaux	2017	2016	01/17/16
MW faisant l'objet d'une structure fiscale d'opérations	3 541	3 118	+424
MW faisant l'objet d'une structure fiscale d'opérations	500	500	-
MW faisant l'objet de subventions en liquidités	1 014	1 014	-
<b>Chiffre d'affaires (en Mio \$)</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>01/17/16</b>
Chiffre d'affaires et autres produits provenant de	675,6	561,9	+20%
Produits des partenariats institutionnels	254,8	218,6	+17%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>930,4</b>	<b>780,5</b>	<b>+19%</b>

- La production d'EDPR en Amérique du Nord a atteint 15,1 TWh (+20%), en raison à la fois de la croissance de la capacité installée, de facteurs de charge supérieurs aux prévisions et de l'augmentation du potentiel éolien sur la période. Détaillée par pays, l'augmentation de la production est principalement imputable aux USA avec 14,4 TWh produit (+15%) et au Mexique avec +0,6 TWh sur 1 an, du fait du démarrage de l'exploitation de la centrale de 200 MW à Éolica de Coahuila à la toute fin de 2016.

- Aux États-Unis, du fait des augmentations de capacité et de diverses combinaisons de facteurs de charge / prix, le prix moyen s'élevait à 46 \$/MWh (-1%). Au Canada, les prix de vente moyen d'EDPR ressortait à 112 \$/MWh (+2%) et au Mexique, le prix de vente moyen était de 60 \$/MWh.

- Globalement, le prix de vente moyen constaté est resté stable, à 46 \$/MWh, dans la région. Les ventes d'électricité ont augmenté de 20%, à 676 Mio \$, bénéficiant de l'augmentation de 20% de la production dans la région. Les revenus des partenariats institutionnels ont augmenté de 36 \$ sur 1 an, à 255 Mio \$, en raison de nouveaux partenariats Tax Equity et de la production de projets donnant lieu à des crédits fiscaux à la production (PTC), parallèlement à la révision à la hausse des prix des projets PTC, à 24 \$/MWh. Globalement, le chiffre d'affaires a augmenté de 19%, à 930 Mio \$, en Amérique du Nord.

## Amérique du Nord (USD)



	2017	2016	Δ
Charges opérationnelles de base (F&P + CP)/MWh moyen	47,0	47,5	(1%)
Charges opérationnelles de base (F&P + CP)/MWh IS	15,4	16,1	(4%)

En 2017, les ventes d'électricité d'EDPR en Amérique du Nord ont augmenté de 20% sur 1 an à 6,76 milliards de dollars, grâce à la hausse de la production d'électricité de 20% sur 1 an et de la stabilité du prix de vente moyen de la région, à 46 \$/MWh. Les revenus des partenariats institutionnels ont augmenté de 17% sur 1 an, à 255 Mio \$, en raison de nouveaux partenariats Tax Equity et de la production de projets donnant lieu à des crédits fiscaux à la production (PTC), parallèlement à la révision à la hausse des prix des projets PTC, à 24 \$/MWh. Bénéficiant de la bonne tenue du chiffre d'affaires, les revenus en Amérique du Nord ont augmenté de 150 Mio \$ (+19% sur 1 an), ressortant au total à 930 Mio \$.

Sur la période, les autres revenus d'exploitation se sont élevés à 25 Mio \$ (-3%). Les Charges opérationnelles se sont élevées à 279 Mio \$ (-11% sur 1 an), du fait de l'augmentation de 22 Mio \$ des Fournitures et prestations de services et de l'augmentation de 8 Mio \$ sur 1 an des charges de personnel découlant de l'augmentation de la capacité en exploitation et de la stratégie O&M. Les charges opérationnelles principales (à savoir les fournitures et prestations de services plus les charges de personnel) par MWh moyen en exploitation, ont diminué de 1% sur 1 an à 47,0 \$, reflétant la priorité accordée par EDPR à l'efficacité et aux contrôles des coûts, ainsi que l'augmentation du chiffre moyen de MWh en exploitation. Les charges opérationnelles principales par MWh ont baissé de 4% en un an, à 15 \$, bénéficiant également de l'augmentation de la production en 2017.

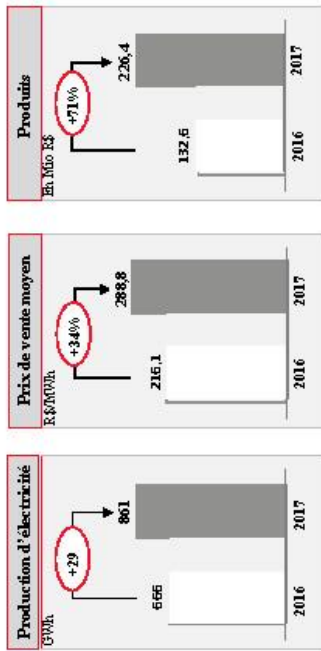
Revenu : En 2017, le taux de change moyen était de 1,13 USD/EUR, le taux de change était de 1,20 USD pour 1 EUR en décembre.

	2017	2016	Δ 17/16
<b>Compte de résultat (en Mio \$)</b>			
Chiffre d'affaires et autres produits provenant de Produits des partenariats institutionnels	675,6	561,9	+20%
Revenus	254,8	218,6	+17%
	<b>930,4</b>	<b>780,5</b>	<b>+19%</b>
Autres produits opérationnels	25,0	25,7	(3%)
Charges opérationnelles	(279,3)	(251,1)	+11%
Fournitures et prestations (F&P)	(176,1)	(154,7)	+14%
Charges de personnel (CP)	(56,6)	(48,6)	+17%
Autres charges opérationnelles	(46,7)	(48,2)	(3%)
<b>EBITDA</b>	<b>676,0</b>	<b>555,1</b>	<b>+22%</b>
EBITDA/Chiffre d'affaires	73%	71%	+2 pp
Provisions	0,4	0,1	+315%
Dotations aux amortissements	(310,6)	(343,1)	(9%)
Amortissement des produits différés (subventions publiques)	18,2	23,1	(21%)
<b>EBIT</b>	<b>384,1</b>	<b>235,2</b>	<b>+63%</b>

	2017	2016	Δ 17/16
<b>Emploies</b>			
<b>Amérique du Nord</b>	<b>502</b>	<b>422</b>	<b>+19%</b>

- En raison de l'excellente tenue du chiffre d'affaires, avec des revenus en hausse de 19% sur 1 an, et en dépit d'une hausse des Charges opérationnelles nettes en 2017, l'EBITDA a augmenté de 22% sur 1 an, à 676 Mio \$, avec une marge d'exploitation de 75% (+2 pp sur 1 an).
- Sous l'effet conjugué de la bonne tenue de l'EBITDA et de la baisse de 28 Mio \$ sur 1 an des charges d'amortissements (incluant les provisions et dépréciations, et excluant les subventions publiques), l'EBIT s'est élevé à 384 Mio \$ (+65%). La baisse sur 1 an des charges d'amortissements est le fait de l'augmentation des capacités et de la modification par EDPR des durées d'amortissement, passant de 25 à 30 ans.

## Brésil (BRL)



Ratios d'exploitation	2017	2016	Δ17/16
Charges opérationnelles principales (Fourn. & Svcs)	172,4	235,9	(27%)
Charges opérationnelles de base (F&P+CP)/MWh (R\$)	47,4	54,5	(13%)

- En décembre 2017, EDRP avait une capacité installée totale de 831 MW au Brésil. EDRP a mis en service en 2017 127 MW liés aux parcs éoliens de JAU et Aventura. Les projets brésiliens fonctionnent dans le cadre de programmes assortis de contrats à long terme destinés à vendre l'électricité produite pendant 20 ans, tout en offrant une visibilité à long terme sur la création de flux de trésorerie tout au long de la vie du projet.
- En 2017, EDRP a produit 861 GWh, contre 666 GWh en 2016 (+29 %), l'augmentation de la production provenant principalement des augmentations de capacité et d'un potentiel éolien favorable.
- Le prix de vente moyen au Brésil a augmenté, à 289 R\$/MWh, sur l'exercice, du fait principalement de la liquidation temporaire d'un CAE lié au parc éolien Barbas do Felffo. (120 MW).
- Sur la période, les revenus d'EDRP au Brésil se sont élevés à 226 Mio R\$ (+34 Mio R\$ sur 1 an), boostés à la fois par l'accroissement de la production d'électricité et par la progression du prix de vente moyen.
- En 2017, les autres revenus d'exploitation ont totalisé 24 Mio R\$ (contre 6 Mio R\$ en 2016), en relation aux ajustements de transactions antérieures de cession de participations minoritaires. Les Charges opérationnelles ont totalisé 47 Mio R\$ (+5 Mio R\$ sur 1 an) en ligne avec la hausse de la capacité installée. Les charges opérationnelles qui intègrent les resserments de contrôles des coûts, l'accroissement de la capacité moyenne exploitée et le renforcement de l'efficacité, sont composés des fournitures et prestations (y compris les activités d'exploitation et de maintenance) et des charges de personnel. Elles s'élevaient au total à 41 Mio R\$, les charges opérationnelles principales par MW moyen et par MWh, ayant respectivement diminué de 27% et 13% en un an.

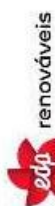
Revenu que, En 2017, le taux de change moyen était de 3,60 BRL/EUR. En décembre 2017, il était de 3,97 BRL/EUR.

Compte de résultat (en Mio €)	2017	2016	Δ17/16
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>226,4</b>	<b>132,6</b>	<b>+71%</b>
Autres produits opérationnels	23,6	5,9	+298%
Charges opérationnelles	(47,0)	(41,8)	+12%
Fournitures et prestations (F&P)	(33,7)	(28,3)	+17%
Charges de personnel (CP)	(7,7)	(8,0)	(4%)
Autres charges opérationnelles	(6,2)	(5,5)	+12%
<b>EBITDA</b>	<b>203,0</b>	<b>96,7</b>	<b>110%</b>
EBITDA/Chiffre d'affaires	90%	73%	+17pp
Provisions	(0,0)	-	-
Dotations aux amortissements	(37,2)	(31,0)	+20%
Amortissement des produits différés (subventions publiques)	0,2	0,2	(16%)
<b>EBIT</b>	<b>166,0</b>	<b>65,9</b>	<b>+152%</b>
<b>Employés</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>Δ17/16</b>
<b>Brésil</b>	<b>39</b>	<b>34</b>	<b>+15%</b>

- Globalement, l'EBITDA a atteint 203 Mio R\$ (contre 97 Mio R\$ en 2016), avec une marge d'exploitation de 90 %, en hausse (+15 pp par rapport à 2016).
- Consécutivement à la performance sur le plan de l'EBITDA et de l'augmentation annuelle de 6 Mio \$ des charges d'amortissements (incluant les dépréciations et excluant les subventions publiques), l'EBIT s'est élevé à 166 Mio R\$ (contre 66 Mio R\$ en 2016). L'augmentation sur 1 an des charges d'amortissements est le fait de l'augmentation des capacités, malgré la modification par EDRP des durées d'amortissement, passant de 25 à 30 ans.
- À l'issue de mises aux enchères de projets énergétiques au Brésil, il a été adjugé EDRP en 2013 un CAE de 20 ans pour 116 MW aux parcs éoliens de JAU & Aventura, déjà mis en service en décembre 2017. En 2014, EDRP a obtenu un CAE de 20 ans pour 137 MW au parc éolien de Babilônia, qui est actuellement en construction, avec une mise en service prévue 2018, tandis que les enchères de 2017 ont adjugé à EDRP un CAE de 20 ans pour les projets de Mundo Novo & Aventura II, d'une capacité totale de 238 MW, avec une mise en service prévue en 2023. Ces projets renforcent la présence d'EDRP sur un marché présentant un faible profil de risque, de solides perspectives de croissance et un potentiel éolien attractif.



Données trimestrielles



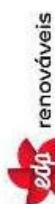
## Données trimestrielles

	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	Variation	Variation
<b>Données trimestrielles</b>							
<b>EBITDA en MW</b>							
Europe	4 986	4 989	5 007	5 057	5 061	+1%	+0,1%
Amérique du Nord	4 861	4 861	4 861	5 060	5 284	+9%	+4%
Brazil	204	204	204	331	331	+62%	+62%
<b>EDPR</b>	<b>10 052</b>	<b>10 054</b>	<b>10 072</b>	<b>10 321</b>	<b>10 676</b>	<b>+6%</b>	<b>+3%</b>
<b>Facteur de charge</b>							
Europe	24%	32%	25%	22%	28%	+4 pp	+6pp
Amérique du Nord	36%	41%	38%	23%	38%	+2 pp	+15 pp
Brazil	44%	33%	38%	54%	47%	+3 pp	(8pp)
<b>EDPR</b>	<b>30%</b>	<b>36%</b>	<b>31%</b>	<b>23%</b>	<b>34%</b>	<b>+3 pp</b>	<b>+10pp</b>
<b>GWh</b>							
Europe	2 650	3 383	2 658	2 473	3 155	+19%	+28%
Amérique du Nord	3 543	4 189	4 007	7 548	4 347	+23%	+71%
Brazil	226	147	167	249	298	+32%	+19%
<b>EDPR</b>	<b>6 419</b>	<b>7 719</b>	<b>6 827</b>	<b>5 271</b>	<b>7 804</b>	<b>+22%</b>	<b>+48%</b>
<b>Tarif / Prix de vente</b>							
Europe (€/MWh)	87,6	80,4	85,4	86,4	76,6	(13%)	(11%)
Amérique du Nord (\$/MWh) <sup>(1)</sup>	45,2	47,5	46,0	50,0	44,6	(1,4%)	(11%)
Brazil (R\$/MWh)	198,5	222,6	224,6	326,0	326,4	+64%	+0,1%
<b>Prix du portefeuille moyen (€/MWh)</b>	<b>61,3</b>	<b>60,5</b>	<b>59,2</b>	<b>62,6</b>	<b>55,5</b>	<b>(9%)</b>	<b>(11%)</b>
<b>Chiffre d'affaires (Mio €)</b>							
Europe	232	271	226	205	241	+4%	+17%
Amérique du Nord	198	248	225	132	219	+11%	+67%
Brazil	11	9	10	21	23	+100%	+6%
<b>EDPR</b>	<b>440</b>	<b>528</b>	<b>460</b>	<b>358</b>	<b>481</b>	<b>+9%</b>	<b>+35%</b>
<b>EBITDA (€m)</b>							
Europe	170	196	162	179	193	+13%	+8%
Amérique du Nord	148	173	184	80	161	+9%	+101%
Brazil	9	6	6	19	25	+170%	+34%
<b>EDPR</b>	<b>324</b>	<b>373</b>	<b>345</b>	<b>272</b>	<b>376</b>	<b>+16%</b>	<b>+38%</b>
<b>Marge sur l'EBITDA</b>							
Europe	73,4%	72,1%	71,4%	87,1%	80,1%	+7 pp	(7pp)
Amérique du Nord	74,7%	69,6%	81,9%	61,0%	73,6%	(11 pp)	+13pp
Brazil	81,8%	66,4%	66,4%	87,6%	110,4%	+29pp	+23pp
<b>EDPR</b>	<b>73,6%</b>	<b>70,7%</b>	<b>75,1%</b>	<b>76,1%</b>	<b>78,0%</b>	<b>+4 pp</b>	<b>+2 pp</b>
<b>Résultat net d'EDPR (en Mio €)</b>	<b>27</b>	<b>68</b>	<b>66</b>	<b>31</b>	<b>110</b>	<b>+306%</b>	<b>+251%</b>
<b>Dép. d'inv. (en Mio €)</b>							
Europe	58	33	22	29	67	+14%	+133%
Amérique du Nord	377	53	768	159	277	(40%)	+43%
Brazil	11	7	41	102	42	+291%	(59%)
<b>EDPR</b>	<b>447</b>	<b>93</b>	<b>331</b>	<b>290</b>	<b>337</b>	<b>(25%)</b>	<b>+16%</b>
<b>Endettement net (en Mio €)</b>	<b>2 755</b>	<b>3 175</b>	<b>3 130</b>	<b>2 999</b>	<b>2 806</b>	+2%	(6%)
<b>Passif décaissant des partenaires institutionnels (en Mio €)</b>	<b>1 520</b>	<b>1 422</b>	<b>1 129</b>	<b>1 131</b>	<b>1 249</b>	<b>(18%)</b>	<b>+10%</b>

(1) Moins certains contrats des partenaires institutionnels



Comptes de résultat

**EDPR : Compte de résultat par région**


2017 (en Mio €)	Europe	Amérique du Nord	Brazil	Divers/ajusté	Consolidé
Chiffre d'affaires et autres produits provenant de l'électricité	943,2	598,2	62,8	(2,6)	1 601,6
Produits des partenariats institutionnels	-	225,6	-	-	225,6
<b>Produits</b>	<b>943,2</b>	<b>823,8</b>	<b>62,8</b>	<b>(2,6)</b>	<b>1 827,2</b>
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>65,9</b>	<b>22,1</b>	<b>6,5</b>	<b>0,4</b>	<b>94,9</b>
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(280,5)</b>	<b>(247,3)</b>	<b>(13,0)</b>	<b>(15,0)</b>	<b>(555,8)</b>
Fournitures et prestations	(166,5)	(155,9)	(9,2)	4,7	(326,9)
Charges de personnel	(29,8)	(50,1)	(2,1)	(18,7)	(100,8)
Autres charges opérationnelles	(84,2)	(41,3)	(1,7)	(1,0)	(128,2)
<b>EBITDA</b>	<b>728,6</b>	<b>598,6</b>	<b>56,3</b>	<b>(17,2)</b>	<b>1 366,3</b>
<i>EBITDA/Chiffre d'affaires</i>	<i>77%</i>	<i>73%</i>	<i>90%</i>	<i>Sans objet</i>	<i>75%</i>
Provisions	(0,2)	0,4	(0,0)	0,0	0,2
Dotations aux amortissements	(294,7)	(275,0)	(10,3)	(2,8)	(582,9)
Amortissement des produits différés (subventions publiques)	3,3	16,1	0,1	0,0	19,5
<b>EBIT</b>	<b>437,0</b>	<b>340,1</b>	<b>46,0</b>	<b>(20,0)</b>	<b>803,1</b>

2016 (en Mio €)	Europe	Amérique du Nord	Brazil	Divers/ajusté	Consolidé
Chiffre d'affaires et autres produits provenant de l'électricité	913,0	507,6	34,4	(1,8)	1 453,2
Produits des partenariats institutionnels	-	197,5	-	-	197,5
<b>Produits</b>	<b>913,0</b>	<b>705,2</b>	<b>34,4</b>	<b>(1,8)</b>	<b>1 650,8</b>
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>34,6</b>	<b>23,2</b>	<b>1,5</b>	<b>(5,6)</b>	<b>53,8</b>
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(281,2)</b>	<b>(226,9)</b>	<b>(10,8)</b>	<b>(14,7)</b>	<b>(533,6)</b>
Fournitures et prestations	(162,0)	(139,5)	(7,3)	4,1	(304,7)
Charges de personnel	(30,3)	(43,9)	(2,1)	(17,6)	(93,9)
Autres charges opérationnelles	(88,8)	(43,5)	(1,4)	(1,1)	(134,9)
<b>EBITDA</b>	<b>666,5</b>	<b>501,5</b>	<b>25,1</b>	<b>(22,1)</b>	<b>1 171,0</b>
<i>EBITDA/Chiffre d'affaires</i>	<i>73%</i>	<i>71%</i>	<i>73%</i>	<i>Sans objet</i>	<i>71%</i>
Provisions	(4,8)	0,1	-	0,0	(4,7)
Dotations aux amortissements	(303,2)	(310,0)	(8,0)	(3,3)	(624,5)
Amortissement des produits différés (subventions publiques)	1,3	20,9	0,0	(0,0)	22,2
<b>EBIT</b>	<b>359,8</b>	<b>212,5</b>	<b>17,1</b>	<b>(25,4)</b>	<b>564,0</b>

## EDPR Europe : Compte de résultat par pays

	2017 (en Mio €)		Espagne		Portugal		Reste de l'Europe		Autres/ajusté <sup>(1)</sup>		Total Europe	
<b>Produits</b>		<b>415,8</b>		<b>260,8</b>		<b>268,8</b>		<b>268,8</b>		<b>(22,1)</b>		<b>943,2</b>
Charges opérationnelles et autres produits opérationnels		(115,6)		(48,9)		(50,3)		(50,3)		0,2		(214,6)
<b>EBITDA</b>		<b>300,1</b>		<b>211,9</b>		<b>238,5</b>		<b>238,5</b>		<b>(21,9)</b>		<b>728,6</b>
EBITDA/Chiffre d'affaires		72%		81%		83%		83%		Sans objet		77%
Dotations aux amortissements et provisions		(111,7)		(53,8)		(122,0)		(122,0)		(4,1)		(291,6)
<b>EBIT</b>		<b>188,4</b>		<b>158,1</b>		<b>116,5</b>		<b>116,5</b>		<b>(26,0)</b>		<b>437,0</b>
<b>2016 (en Mio €)</b>												
<b>Produits</b>		<b>348,6</b>		<b>267,7</b>		<b>268,0</b>		<b>268,0</b>		<b>28,6</b>		<b>913,0</b>
Charges opérationnelles et autres produits opérationnels		(122,6)		(44,5)		(73,7)		(73,7)		(5,8)		(246,5)
<b>EBITDA</b>		<b>226,0</b>		<b>223,2</b>		<b>194,4</b>		<b>194,4</b>		<b>22,8</b>		<b>666,5</b>
EBITDA/Chiffre d'affaires		65%		83%		73%		73%		Sans objet		73%
Dotations aux amortissements et provisions		(132,6)		(72,2)		(98,2)		(98,2)		(3,7)		(306,7)
<b>EBIT</b>		<b>93,5</b>		<b>151,0</b>		<b>96,2</b>		<b>96,2</b>		<b>19,1</b>		<b>359,8</b>
<b>Total Europe</b>												

<sup>(1)</sup> Remarque importante sur l'Espagne entre autres : En vertu des modifications apportées au cadre réglementaire espagnol, EDPR couvre son exposition au pxm du pool espagnol, comptabilisé au niveau de la plateforme européenne (Divers/ajusté), Page 12, la couverture était incluse dans la division espagnole uniquement à des fins d'analyse.





Annexe

## Capitaux propres consolidés et participations minoritaires (MW)

### Participations mises en équivalence (MW)<sup>(1)</sup>

Pays	MW		Variation annuelle
	2017	2016	
Espagne	152	177	(25)
États-Unis	179	179	-

Pays	MW		Variation annuelle
	2017	2016	
Espagne	9,3 Mio €	(0,1 Mio €)	+9,3 Mi
États-Unis	1,8 Mio \$	0,5 Mio \$	+1,3Mi

Élément équivalent de l'EBITDA				
	2017		2016	
	Mio €	Mio \$	Mio €	Mio \$
2017	14,2	12,7	8,2	15,1
2016				
Δ %	+74%			

Quote-part du résultat				
	2017		2016	
	Mio €	Mio \$	Mio €	Mio \$
2017	9,3	0,5	(0,1)	0,5
2016				
Variation annuelle	+9,3	+1,3	-0,1	0,5

Participations minoritaires (MW net)				
	2017		2016	
	Mio €	Mio \$	Mio €	Mio \$
2017	14,2	12,7	8,2	15,1
2016				
Variation annuelle	+9,3	+1,3	-0,1	0,5

### Participations minoritaires (MW net)








Capacité installée (MW)	2017	2016	Variation annuelle
Espagne	230	230	-
Portugal	621	414	+207
Reste de l'Europe	557	557	-
Amérique du Nord	1 215	1 220	(5)
Brésil	162	100	+62
<b>Total</b>	<b>2 785</b>	<b>2 521</b>	<b>+264</b>

• En décembre 2017, EDRP, gérait une capacité totale de 2,8 GW correspondant aux participations minoritaires détenues par des partenaires institutionnels et stratégiques, en augmentation de 264 MW par rapport à décembre 2016, correspondant principalement au règlement par EDRP de contrats de rotations d'actifs et de CTG, signés avec EFG Hermes et CTG en Europe et au Brésil. La variation de 5 MW sur 1 an en Amérique du Nord était dû à des ajustements postérieurs à la date de déblocage des avantages fiscaux (« post-flip ») concernant des Investisseurs Tax Equity.

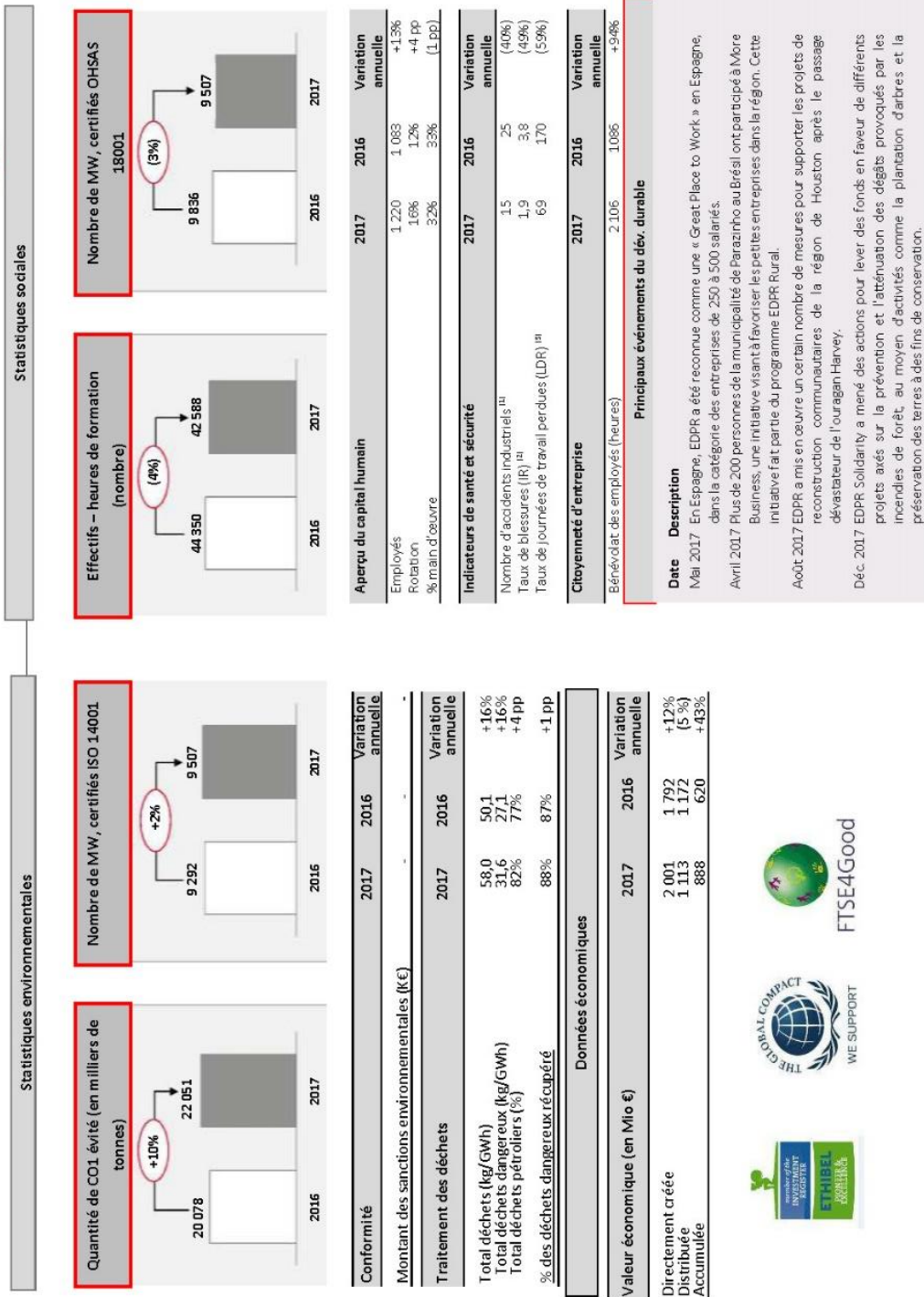
• La stratégie de rotation des actifs d'EDRP consiste à vendre des participations minoritaires dans ses parcs éoliens optimisés pour réinvestir dans le développement de projets de qualité, créateurs de valeur.

## Systèmes de rémunération



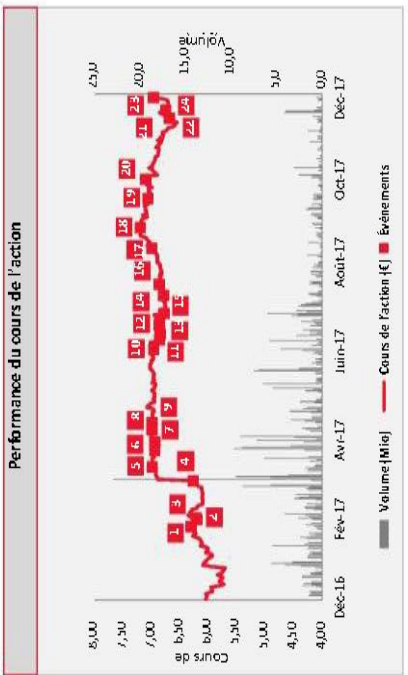
Pays	Breve description	Pays	Breve description
 États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les tarifs de ventes peuvent être convenus dans le cadre de CAE (20 ans max.) de contrats de couverture ou de contrats au prix du marché.</li> <li>Certificats de vente (crédits d'énergie renouvelable) soumis à la réglementation de chaque État brésilien.</li> <li>Incentifs fiscaux :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Crédit d'impôt collecté pendant 10 ans depuis le COD (24 \$/MWh en 2017)</li> <li>Les parcs éoliens dont la construction a débuté en 2009 et 2010 ont pu choisir une subvention monétaire de 30% au lieu du crédit d'impôt.</li> </ul> </li> </ul>	 France	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tarif de rachat pendant 15 ans :               <ul style="list-style-type: none"> <li>Dix premières années : perception de 82 €/MWh, indexation semblable à l'inflation</li> <li>11<sup>ème</sup> à la 15<sup>ème</sup> année : suite au facteur de charge, perception de 82 €/MWh à 2 000 heures, réduite à 28 €/MWh 3 000 heures ; indexation semblable à l'inflation</li> </ul> </li> </ul>
 Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tarif de rachat (Ontario) : Durée : 20 ans</li> <li>Contrat à vide aux énergies renouvelables (Alberta)</li> </ul>	 Belgique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prix du marché plus systèmes de certificats de vente</li> <li>Prix distincts des certificats de vente avec prix planchers et plafonds pour la Wallonie (entre 65 €/MWh et 100 €/MWh)</li> <li>Possibilité de négocier des CAE à long terme</li> </ul>
 Mexique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat bilatéral d'approvisionnement d'électricité sous le régime de l'auto-provisionnement</li> <li>Durée : 25 ans</li> </ul>	 Pologne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le prix de l'électricité peut être fixé par des contrats bilatéraux ou des ventes à des distributeurs au prix réglementé (0,25 PLN/MWh) pour le trimestre 2017</li> <li>L'éolien reçoit un certificat vert/MWh, négociable sur le marché. Les fournisseurs qui ne respectent pas cette obligation à titre des certificats de vente se voient infliger une amende. À partir de septembre 2017, des frais de substitution sont calculés sur la base de 125 % du prix de marché moyen du certificat de vente de la même période, à concurrence de 300 PLN.</li> </ul>
 Espagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'énergie éolienne bénéficie d'un prix fixe au sein d'un pool et d'une prime par MW, le cas échéant, pour atteindre un rendement cible établi au taux de rendement de l'obligation espagnole à dix ans, majoré de 300 points de base.</li> <li>Le calcul de la prime s'effectue en fonction d'actifs standard (facteur de charge, production et coûts standard)</li> </ul>	 Roumanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les actifs éoliens (à partir installés jusqu'en 2013) se voient attribuer 2 certificats verts/MWh jusqu'en 2017 et 1 certificat vert/MWh à partir de 2017 jusqu'au terme d'une durée de 15 ans. L'un des deux certificats de vente attribués jusqu'en mars 2017 peut uniquement être vendu entre janvier 2018 et décembre 2025. Les actifs photovoltaïques se voient attribuer 6 certificats verts/MWh pendant 15 ans. Sur les 6 certificats de vente attribués jusqu'en décembre 2024, seuls deux peuvent être vendus entre janvier 2025 et décembre 2030. Les certificats de vente attribués sont achetés sur le marché. Leurs prix sont réglés dans un système de prix plafonnés (38 €) et planchés (20,4 €).</li> <li>Les actifs éoliens (à partir installés jusqu'en 2013) se voient attribuer 1,5 certificat vert/MWh jusqu'en 2017 et 0,75 certificat vert/MWh à partir de 2017 jusqu'au terme d'une durée de 15 ans.</li> <li>Les certificats de vente émis à partir d'avril 2017 et les certificats de vente réservés pour trading à compter de juillet 2013 resteront valables et pourront être achetés jusqu'à mars 2032</li> </ul>
 Portugal	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de MW pour l'ancien système : tarif de rachat, investissement proportionnel au facteur de charge tout au long de l'exercice. Tarif mis à jour chaque mois en fonction de l'inflation. Jusqu'à plus tardive des dates suivantes : 15 ans d'exploitation ou 2020 + 7 ans (prolongement du système de prix plafonnés/planchés : 74 €/MWh – 98 €/MWh)</li> <li>ENEP : prix fixés via un mécanisme d'appel d'offres international, pour une durée de 15 ans (ou les 33 premiers GWh par MW) + 7 ans (prolongement du système de prix plafonnés/planchés : 74 €/MWh – 98 €/MWh). Tarif pour la première année fixé à environ 74 €/MWh et mise à jour mensuelle de l'IPC pour les années suivantes.</li> <li>VENTIVESTE : prix fixés via un mécanisme d'appel d'offres international, pour une durée de 20 ans (ou les 44 premiers GWh par MW)</li> </ul>	 Italie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les projets en cours avant 2013 (pendant 15 ans) sont soumis à un système de pool + prime (prime = <math>1 \times 100 \text{ €/MWh} - x \times P-1 \times 0,075</math>, où P-1 correspond au prix moyen du marché durant la même période).</li> <li>Les actifs installés depuis 2013 se sont vus attribuer un contrat de vingt ans par système d'adjudication compétitive. Selon le système de ventes à enchères, l'électricité produite par ces parcs éoliens sera vendue sur le marché ; si le prix de vente obtenu est inférieur au prix attribué, la différence est prise en charge par l'opérateur (Service Energetici (GSE)).</li> </ul>
		 Brésil	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cy pacité installée dans le cadre du programme PROINFA</li> <li>Adjudication de CAE de 20 ans via un mécanisme d'enchères concurrentielles</li> </ul>

## Développement durable : les faits marquants



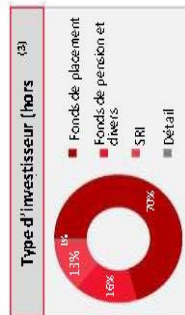
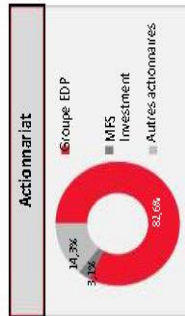
(1) Incat les données liées aux salariés et prestataires indépendants. (2) Taux de blessures obtenu par la formule (nombre d'accidents entraînant une absence/nombre d'heures de travail\*1 000 000). (3) Taux de journées de travail perdues obtenu par la formule (nombre de journées de travail perdues/nombre d'heures de travail\*1 000 000).

## Performance de l'action et actionnariat



**Indicateurs des marchés des capitaux**

	Cumul	2017	9M17	1H17	1017	2016
Cours d'ouverture	6,97 €	6,04 €	6,04 €	6,04 €	6,04 €	7,35 €
Cours minimum	6,78 €	5,71 €	5,71 €	5,71 €	5,71 €	5,70 €
Cours maximum	7,19 €	7,20 €	6,93 €	6,93 €	6,93 €	7,38 €
Cours moyen	7,03 €	6,74 €	6,67 €	6,13 €	6,13 €	6,70 €
Cours de clôture	7,15 €	6,97 €	7,20 €	6,96 €	6,93 €	6,04 €
Performance de l'action	+3%	+15%	+19%	+15%	+15%	(17%)
Dividende par action	0,00 €	0,05 €	0,05 €	0,05 €	0,00 €	0,05 €
Rendement total pour les investisseurs	+3%	+16%	+20%	+16%	+15%	(16%)
Volume (Mio)²⁹	44,7	421,9	373,6	298,7	159,7	291,1
Moyenne quotidienne (en Mio €)	1,1	1,6	1,9	2,3	2,5	1,1
Cap. boursière (en Mio €)	6 237	6 077	6 281	6 074	6 046	5 265



[1] Du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 23 fév. 2017. [2] Données Bloomberg, y compris tous les contrats d'échange en produits dérivés négociés. [3] Données au 25 déc. 2017.



**Principaux événements en 2017**

ID	Date	Description	Cours de
1	22 fév.	L'Espagne a publié une réglementation provisoire révisée concernant les actifs EDPR annonce la vente à CTG d'une participation minoritaire dans ses actifs au Portugal.	6,31 €
2	27 fév.	Publication par EDPR des résultats annuels 2016	6,20 €
3	28 fév.	EDPR annonce une OPA sur les actions émises par EDPR	6,21 €
4	27 mars	Assemblée générale annuelle des actionnaires d'EDPR	6,27 €
5	06 avr.	Publication par EDPR des états des volumes et capacités du 1 <sup>er</sup> trimestre 2017	6,99 €
6	18 avr.	Rapport du Conseil d'administration d'EDPR sur l'OPA d'EDPR	6,94 €
7	24 avr.	Publication par EDPR des résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2017	6,99 €
8	03 mai	Versement des dividendes par EDPR (0,05 € par action)	6,99 €
9	08 mai	Finalisation de la vente à CTG d'une participation minoritaire dans des actifs portugais.	6,96 €
10	30 juin	EDPR annonce la vente d'une participation de 23 % dans un projet éolien offshore au R.-U.	6,86 €
11	07 juillet	EDPR établit une nouvelle structure de partenariat institutionnel aux États-Unis	6,81 €
12	11 juillet	Publication par EDPR des états des volumes et capacités du 1 <sup>er</sup> semestre 2017	6,86 €
13	16 juillet	EDPR établit une nouvelle structure de partenariat institutionnel aux États-Unis	6,78 €
14	26 juillet	Publication par EDPR des résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2017	6,79 €
15	8 août	EDPR notifie la participation qualifiée d'EDPR	6,86 €
16	16 août	EDPR obtient un contrat à long terme de 75 MW dans l'Indiana, aux États-Unis	7,00 €
17	11 sept.	EDPR IV obtient un CFD pour 950 MW d'énergie éolienne offshore au R.-U.	7,20 €
18	26 sept.	EDPR avise d'une modification de ses organes sociaux	7,20 €
19	17 oct.	Publication par EDPR des états des volumes et capacités des 9 premiers mois de 2017	7,07 €
20	31 oct.	Publication par EDPR des résultats du 3 <sup>e</sup> semestre 2017	7,10 €
21	14 déc.	EDPR obtient un contrat L-T RESA pour 248,4 MW d'énergie éolienne onshore au Canada	6,69 €
22	20 déc.	EDPR obtient un contrat L-T RESA pour 218 MW d'énergie éolienne au Brésil	6,75 €
23	29 déc.	EDPR annonce son Calendrier financier 2018	6,97 €

**Services des relations avec les investisseurs**

Rui Antunes, Responsable des relations avec les investisseurs  
 Maria Fontes  
 Pia Dornescu  
 Marten Menke

Adresse :  
 Serrano Galkarhe, 56 - Edificio Olmo, 7<sup>e</sup>  
 28033, Madrid, Espagne

Siège social :  
 Plaza de la Gesta, nº 2  
 50007 Oviedo, Espagne  
 C.I.F. n.º A-74219304

Courriel : [ir@edpr.com](mailto:ir@edpr.com)  
[www.edpr.com](http://www.edpr.com)  
 Site : [www.edpr.com](http://www.edpr.com)  
 Tél./Télécopie +34 902 830 700 / +34 914 2384 29  
 LEI : 529300UMF4HD7Q11AXU6



**renováveis**  
powered by nature

## **PIÈCE 6.11.G : Lettre d'engagement de EDPR**





## Pièce 6.11.G : Lettre d'engagement de EDPR



EDPR France Holding  
40, avenue des Terroirs de France  
75611 Paris Cedex 12

A l'attention du représentant légal

Paris, le 12 juillet 2017

### **Demande d'autorisation environnementale du parc éolien de Bersac Lettre d'engagement**

La soussignée,

La société EDP Renewables Europe, société de droit espagnol dont le siège social est à OVIEDO (Espagne), Plaza de la Gesta n°2, immatriculée au Registre Mercantile des Asturies sous les références « Tomo 3345, Folio 89, Hoja AS-32359, Fiscal Numéro B-74137100 », représentée par Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira en qualité de COO, dûment habilité aux fins des présentes (« **EDPR** »),

**Après avoir rappelé que** la société EDPR France Holding, société par actions simplifiée au capital de 8.500.000 euros, dont le siège social est sis 40 avenue des Terroirs de France, 75611 Paris Cedex 12, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 797 610 730 (ci-après la « **Société** »), développe un projet de parc éolien situé à Bersac (le « **Projet** »),

**Déclare par la présente,**

- (i) Avoir parfaite connaissance du Projet ;
- (ii) Que la Société a, à ce jour, la capacité financière de faire face à ces engagements au titre du Projet, pour la durée et les conditions envisagées ;
- (iii) Ne pas avoir connaissance d'un quelconque fait ou élément susceptible de remettre en cause cette capacité.

EDPR s'engage par ailleurs à allouer suffisamment de moyens financiers à la Société afin de permettre à cette dernière de disposer de suffisamment de capitaux pour honorer ses obligations d'exploitant au titre du Projet, à faire toutes diligences et à veiller à ce que la gestion et la situation financière de la Société lui permettent de faire face auxdites obligations.

EDPR s'engage notamment à apporter à la Société un financement par fonds propres, sous la forme d'apport en capital, ou de prêt d'actionnaire, directement ou par le biais de l'une des filiales du groupe EDP Renewables.

Cet engagement prendra effet à la date de l'arrêté portant autorisation environnementale, et restera en vigueur jusqu'à la plus proche des dates suivantes :

- (i) Date effective du changement d'exploitant, le cas échéant ; ou
- (ii) Complet démantèlement des installations.

Cette lettre, rédigée en deux (2) exemplaires originaux, est destinée à faire partie intégrante du dossier de demande d'autorisation environnementale.

La présente lettre est régie par le droit français. Tout différend, contestation ou réclamation résultant de ou prétendument lié à la validité, l'interprétation, l'application, la mise en œuvre ou la résiliation de la présente lettre sera soumis à la juridiction compétente sous le ressort de la Cour d'Appel de Paris.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Paris,  
Le 12 juillet 2017.



Pour EDP Renewables Europe  
Monsieur Joao Paulo Nogueira de Sousa Costeira  
COO